

# LE GUIDE

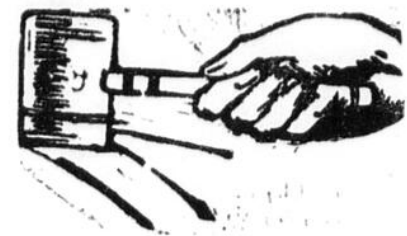
"LE GUIDE"  
Vous offre un grand nombre de lecteurs qui demain, seront vos clients.  
N'hésitez pas, "Le Guide" c'est votre chance.

**Annonces!**  
Pour vendre à la Beauce, il vous faut annoncer dans la Beauce  
"Le Guide", voilà le journal que vous devez considérer.

VOL 15 — No 41

"LE GUIDE", 9 SAINT-ANTOINE, STE-MARIE BCE

JEUDI, 19 OCTOBRE 1944



Il y a des gens qui ne manquent pas de piquant sur le rapport de la politesse, exemple:  
Le dentiste: N'oubliez pas de venir la semaine prochaine, j'ai six dents à vous arracher, huit dents à vous plomber et j'ai à vous faire des pointes de feu!  
Le client: Bien, docteur, au plaisir de vous revoir.

Voici la liste des comités sans représentants dans Québec pour le fédéral, sans compter 10 autres dans le pays. Terrebonne, Beauce, Portneuf, Kamouraska, Saint-Jacques, St-Hyacinthe, Bonaventure et Sherbrooke. Ceux qui diront ensuite que M. King ne craint pas le prochain verdict sont bien aveugles.

L'automne a suggéré cette pensée, à un confrère. Les feuilles attendent d'être sur le retour.....? pour avoir leur coquette.

Que dirait M. Perron s'il entendait la suivante à la gare:  
—Dis donc, le train a encore trois quarts d'heure de retard, c'est désagréable!  
—D'accord, mais si le train arrivait toujours à l'heure, à quoi que ça servirait alors, une salle d'attente?

Et elles servent on le sait.  
A la Cour de St-Joseph: — Accusé, vous êtes condamné à deux ans de prison! Vous n'avez rien à ajouter?  
Non, j'aimerais mieux en retrancher.

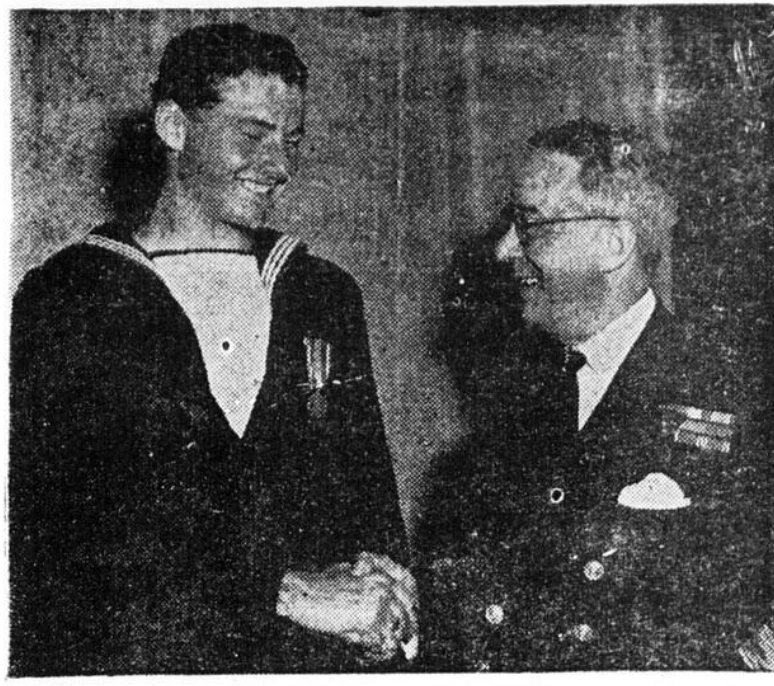
Ti-zo est devenu manufacturier de frigidaires. Bientôt après son lunch-car, il va nous sortir un "Tank".  
Nous connaissons une maison qui ne manque et ne manquera pas de peinture.  
Un Ecossais nous écrit: Vous aviez, l'autre jour, une nouvelle mordante pour les Ecossais. Si je vous reprends en défaut je vous jure que je n'emprunterai plus jamais votre journal pour le lire.

Si la loi donne au mari le droit d'ouvrir les lettres adressées à son épouse, le courage fait souvent défaut pour user de ce droit.  
L'homme d'état songe à la prochaine génération, le politicien pense à la prochaine élection. Malheureusement, ce n'est pas toujours le premier qui est apprécié dans notre système démocratique.

**Trait d'Honnêteté**  
Charles Chassé a été le héros d'un haut fait vendredi dernier. Voyant un paquet probablement échappé par une acheteuse au magasin Darac, il le ramassa et le porta au marchand. Le paquet contenait le résidu d'une vieille citrouille. Nos félicitations.

Aujourd'hui dimanche, nous manquons encore d'eau. Nous ne connaissons pas d'embêtements plus détestables que ce manque d'eau qui, on dira ce qu'on voudra, arrive trop souvent. Le paquet contenait le résidu d'une vieille citrouille. Nos félicitations.

Il n'y a rien de plus intéressant qu'un voyage à Québec de temps en temps. Ça change les idées.  
**Une différence!**  
Au sortir d'une réunion contradictoire, un socialiste dit à un catholique:  
—Vous devriez être socialistes. Les premiers chrétiens l'étaient, puisque vous savez qu'ils mettaient leurs biens en commun?  
—Oui, répartit le jeune catholique. Les premiers chrétiens disaient à leur frère: ce qui m'appartient t'appartient. Les socialistes



Pour avoir participé au sauvetage de plusieurs survivants d'un navire torpillé, l'année dernière, le matelot breveté Wilbert Spence, d'Ottawa, a été décoré de la Croix Militaire tchèque. Parmi les rescapés figuraient neuf officiers tchèques. Le vice-amiral Percy Nelles, chef de la mission navale canadienne outre-mer, félicite ici Spence de sa bravoure. La Croix militaire tchèque a été décernée également au second maître Erland Hugh Grant, RCNVR, d'Ottawa aussi. Les deux hommes étaient en service sur le destroyer canadien IROQUOIS, quand ils enlevèrent leurs vêtements et plongèrent dans la mer à plusieurs reprises pour sauver des hommes qui avaient sauté d'un navire marchand en feu.

## Les élections fédérales en Beauce

On sait que les élections fédérales approchent. Un bon nombre de curieux se demandent qui pourrait être candidat dans notre comté. Combien y aura-t-il de candidats? Quels partis seront représentés? Voilà qui n'est pas facile! Cependant, nous sommes sous l'impression qu'un candidat peut être prévu. C'est la candidature libérale. Nous croyons qu'il n'est pas impossible que M. Ludger Dionne de St-Georges soit sur les rangs pour les libéraux. Certains prétendent que M. Edouard Lacroix pourrait bien abandonner son mandat provincial pour se présenter à Ottawa, mais comme on le sait, ce ne sera pas dans les rangs libéraux. M. Lacroix se présenterait indépendant. Quant aux autres partis..... bien habile serait celui qui peut en dire plus long.

## Bonne foi évidente

Il appert que l'on va se mettre à l'ouvrage bientôt et que l'on fera pression pour obtenir la salle dont il a été question pour Ste-Marie ainsi que plusieurs autres avantages. C'est là de la part de nos organisateurs un geste qui prouve leur bonne foi et leur désir de travailler pour l'intérêt local, sans distinction de partie.  
Nous avons l'honneur et le plaisir de connaître et d'estimer à sa

## Retour du caporal Grégoire Lachance

Samedi dernier, arrivait à Ste-Marie, le Caporal Grégoire Lachance, du Royal 22ème Régiment. Comme on le sait, il a déjà été question de ce jeune héros dans des éditions antérieures, dans lesquelles, nous avions parlé des blessures dont il avait été victime en Italie.  
Nous avons eu le plaisir de rencontrer quelques instants, le jeune Caporal Lachance, qui nous a parlé un peu des péripéties de sa vie, au cours des deux années qu'il a séjourné dans l'armée canadienne outre-mer. Il est entré dans l'armée en mars 1942. Au début, il faisait partie des Fusiliers du St-Laurent, mais lorsqu'il traversa en Angleterre le 7 octobre de la même année, il fut attaché au Royal 22ème Régiment Canadien. Il fut deux ans en Angleterre, puis qu'il est arrivé dans sa famille le 7 octobre 1944. C'est en Italie que notre jeune soldat a accompli ses exploits. Il nous a parlé pendant quelques instants de la vie des Siciliens qu'il a eu l'occasion de connaître au cours des batailles livrées en Italie. Il a été d'abord blessé à la jambe, ce qui le força à être hospitalisé pendant 2 mois.

Ce n'était pas suffisant pour notre jeune héros. Il retourna au nouveau au front et se battit de longs mois avant d'être blessé à l'épaule cette fois. État dans lequel il se trouve aujourd'hui. La blessure du Caporal Grégoire Lachance est très mauvaise; sans menacer sa vie, elle le tiendra invalide pendant plus d'un an. En général la vie de soldat a été acceptable, dit-il, mais la nourriture laissait plutôt à désirer. Ce n'est que lorsque nos canadiens devaient solliciter un dîner aux italiens, qu'ils trouvaient les mets curieux. On sait que les Italiens ne se nourrissent pas de la même façon que nos soldats canadiens. Ce changement n'était pas de nature à plaire à nos soldats galliards. Les Italiens se récusent le plus possible et déplorait que les Allemands avaient tout emporté sur leur passage afin d'éviter de donner aux soldats envahisseurs les secours qu'ils leur demandaient.  
En somme, le Caporal Grégoire Lachance a expérimenté les beaux et surtout les mauvais côtés de la guerre. Il est revenu à Ste-Marie avec une mauvaise blessure, mais après avoir fait son devoir de vaillant soldat. Toute notre population est fière de lui et lui souhaite un prompt rétablissement. Nous espérons que les mauvaises blessures dont il souffre, guériront dans le plus bref délai possible, c'est le vœu que forme, pour le jeune héros, de Ste-Marie, toute notre population.

tes d'aujourd'hui: Ce qui t'appartient m'appartient.  
Les élections des officiers de l'Association des hebdomadaires français ont eu lieu. Notre excellent ami Edouard Hains a été ré-

(Suite à la dernière page)

## Objectifs du comté de Beauce

Voici la liste des Objectifs de chaque paroisse de la Beauce, que nous a fourni le Comité National des Finances de Guerre, dont M. Georges Bray est Organisateur-Beauce 021.

Distriets	Objectifs	1) d'Honneur	2) Minimum
1 — Ste-Marie		1) 105,000	2) 95,000
2 — Valley-Jct		1) 55,000	2) 45,000
3 — St-Joseph		1) 80,000	2) 70,000
4 — East-Brough. Brough, Sta.		1) 50,000	2) 45,000
5 — Tring Jct St-Séverin		1) 50,000	2) 45,000
6 — Beauceville N.-Dame St-Simon		1) 60,000	2) 50,000
7 — St-Ephrem		1) 25,000	2) 20,000
8 — St-Georges		1) 285,000	2) 250,000
9 — St-Martin		1) 40,000	2) 35,000
10 — St-Côme St-Théophile		1) 50,000	2) 45,000
11 — St-Elzéar		1) 25,000	2) 20,000
12 — St-Honoré		1) 25,000	2) 20,000
13 — Sts-Anges		1) 15,000	2) 10,000
14 — St-Benoit St-Jean		1) 20,000	2) 15,000
15 — St-Philibert		1) 25,000	2) 20,000
16 — St-Victor		1) 20,000	2) 15,000
17 — St-Frédéric		1) 25,000	2) 20,000
<b>TOTAUX</b>		<b>1) 935,000</b>	<b>2) 800,000</b>



## Deuil pour M. et Mme Félix Gilbert

M. et Mme Félix Gilbert de Limoulu, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur gendre, M. Camille-H. Oulmet, décédé subitement à New-York, à l'âge de 44 ans. M. Oulmet était l'époux de dame Alexandra Gilbert.  
Il laisse, outre son épouse, trois enfants, Raymond, Liliane et Alen Oulmet; ses beaux-frères, MM. P.-A. Rolland, Gérard Gilbert, Adrien Gagné, et Yvon Carrette; ses belles-filles, Mmes P.-A. Rolland, Gérard Gilbert, Adrien Gagné, et Yvon Carrette; ses frères, MM. Joseph et Hermas Oulmet, de Montréal; une sœur Mme N. Leroux, de Montréal.  
La dépouille mortelle arrivera mardi, à 1 h. 35, à la gare du Palais.  
L'inhumation se fera au cimetière St-Charles, où un Libera sera chanté.  
Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

## Ecolier blessé à Beauceville

Le jeune Gérald Quirion, 12 ans fils de M. Pierre Quirion, s'est blessé le coude du bras gauche en jouant dans la cour du collège de Beauceville lundi après-midi.  
Le jeune Quirion était monté sur un cheval de bois dans la cour du collège lorsqu'il en tomba et se luxa le coude. Comme il y avait des fragments d'os cassés, on crut qu'il avait le bras fracturé et son père le transporta à l'Hôtel-Dieu de Québec où ils arrivèrent vers 7 heures hier soir.  
Le jeune Quirion eut aussitôt le bras passé aux Rayons-X. Après avoir reçu les soins nécessaires, il fut retourné à Beauceville avec son père, M. Pierre Quirion, directeur de l'Éclairage de Beauceville.

## Tout Pour La Victoire

M. et Mme Joseph Labbé de Marblaton venaient de M. et Mme Roch Corveau dimanche dernier.  
M. Antonio Gervais, avocat de la Malbaie et Mme Gervais ont passé quelques jours à Québec récemment à l'occasion du Congrès du Barreau tenu au Château Frontenac. Durant leur séjour à Québec, ils ont été les invités de M. et Mme Omer Lainé, Boulevard St-Cyrille.  
M. Jos. Voyer visitait ses parents M. et Mme Donat Voyer en fin de semaine.  
M. et Mme Gustave Beaulieu de Québec visitaient Mme Arthur Beaulieu, récemment.  
M. Ls-Philippe Lacasse se rendait à Québec, dimanche dernier.  
M. Omer Grégoire de St-Joseph était à Ste-Marie, la semaine dernière.  
M. et Mme Gédéon Jalbert, de Lewiston ainsi que M. et Mme Antonio Dupéré du même endroit, visitaient M. et Mme Auguste



## M. Lacroix se contentera-t-il d'une majorité aussi petite?

### Ste-Marie s'éveille...

Enfin, nous aurons de l'activité à Ste-Marie!  
Elle débutera par des cours de premiers soins donnés par l'Association Ambulancière St-Jean. Presque toutes les paroisses du comté ont bénéficié de ces cours très intéressants et surtout bien utiles. En effet, peu de personnes peuvent se vanter de savoir jamais eu à faire face à une maladie subite ou un accident d'un parent ou d'un ami.  
Apprendre à garder son sang-froid, à maîtriser une situation, savoir rendre un diagnostic assez précis, connaître ce qu'il faut faire et éviter dans tel cas, voilà les grands avantages qu'on tirera de ces cours.  
Pour obtenir tous les renseignements au sujet de cette organisation, rendez-vous, mesdames et Messdemoiselles, ainsi que les messieurs que la question intéresse, à la salle du collège jeudi soir à 8 heures. Le Dr Armand Fioux, du Ministère de la Santé posera les bases du mouvement et donnera toutes les explications voulues ainsi que la marche à suivre. Cette soirée sera agrémentée de chant, musique et déclamations.  
Donnons-nous donc rendez-vous à la salle du collège, jeudi soir à 8 heures. L'entrée est gratuite.  
Les personnes qui ne peuvent assister à cette première réunion et qui voudraient s'inscrire peuvent s'adresser à Mme Louis Vachon, Mme Dr. Ls-Ph. Dionne ou à Mlle Monique Beaulieu.

## Le soldat J.-P. Brochu, de retour au pays

Nous apprenons par le service des Relations Extérieures de l'Armée, que le soldat J. Phydime Brochu, fils de feus M. et Mme Edmond Brochu, de Ste-Marie, débarqua, il y a quelques jours, d'un navire-hôpital dans un port de l'est du Canada et qu'il était à Lévis jeudi. Le soldat Brochu est actuellement à l'hôpital Ste-Anne de Bellevue où il se remettra des blessures dont il a été victime outre-mer.  
On sait que M. Phydime Brochu faisait partie de la 18ème Ambulancière et qu'il était outre-mer depuis près de quatre ans, puisqu'il quitta le Canada le 12 décembre 1940. C'est un héros de plus pour Sainte-Marie et toute la population est fière des loyaux services qu'il n'hésita pas un seul instant à donner pour son pays pendant 4 années. Nous l'en félicitons chaleureusement et nous espérons que ses blessures ne sont pas très graves. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement et son retour prochain parmi les siens à Ste-Marie.

## Le CARNET DU REPORTEUR

### Ste-Marie, Beauce

M. Gérard Jean de Québec visitait M. Jean-M. Carrette au cours de la semaine dernière.  
M. et Mme Omer Lainé de Québec rendaient visite à M. et Mme Jean-M. Carrette, dimanche dernier.  
Mme Ernest Carrette passe la semaine à Québec chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Jos. Châteauneuf.  
Mme Lionel Roy visitait sa mère Mme Arthur Beaulieu, en fin de semaine.  
Mlle Simonne et Monique Beaulieu sont de retour d'une promenade à Québec, chez des parents.  
Mme J.-Antoine St-Jacques et ses enfants étaient de passage à Québec dimanche dernier.  
M. Philippe Ferland, C.R., de Québec, visitait M. Jean-M. Carrette dimanche soir.  
M. Victor Dulac a passé la fin de semaine à Ste-Marie, dans sa famille.  
M. et Mme Joseph Labbé de Marblaton venaient de M. et Mme Roch Corveau dimanche dernier.  
M. Antonio Gervais, avocat de la Malbaie et Mme Gervais ont passé quelques jours à Québec récemment à l'occasion du Congrès du Barreau tenu au Château Frontenac. Durant leur séjour à Québec, ils ont été les invités de M. et Mme Omer Lainé, Boulevard St-Cyrille.  
M. Jos. Voyer visitait ses parents M. et Mme Donat Voyer en fin de semaine.  
M. et Mme Gustave Beaulieu de Québec visitaient Mme Arthur Beaulieu, récemment.  
M. Ls-Philippe Lacasse se rendait à Québec, dimanche dernier.  
M. Omer Grégoire de St-Joseph était à Ste-Marie, la semaine dernière.  
M. et Mme Gédéon Jalbert, de Lewiston ainsi que M. et Mme Antonio Dupéré du même endroit, visitaient M. et Mme Auguste

### Baptêmes

Le 6 octobre fut baptisé Joseph, Sylva, Jean-Luc, enfant de M. et Mme Emile Faucher, Parrain et marraine, M. et Mme Sylva Faucher, oncle et tante de l'enfant. Mlle Gisèle Faucher portait l'enfant.  
Le 12, fut baptisé Joseph, Denis, enfant de M. et Mme Edouard Parent, Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Parent oncle et tante de l'enfant. Portait l'enfant Mme N. Parent.  
Le 27 septembre a été béni le mariage de M. Martin Gagné et Mlle Albertine Parent. Étaient témoins: M. Georges Gagné, père du marié et M. Thomas Parent, père de la mariée. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.  
Le 21 octobre M. et Mme Philippe Létourneau étaient de passage à Québec.  
M. Bernard Létourneau, de la Royal Air Force, est en visite chez ses parents M. et Mme P. Létourneau.  
M. Archelas Morin est de retour dans sa famille, après un séjour de quelques mois à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.  
Mme Edouard Groleau, est à l'hôpital depuis quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.  
M. l'abbé Odina Poirier, de passage à Québec le 11 octobre.

### Notes sociales

M. Marcel Nolet est de retour dans sa famille après avoir passé deux mois aux Etats-Unis, Ottawa et Montréal.  
M. Rolland Lacroix étudiant à l'École de Commerce de Québec, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Charles Lacroix.  
Mlle Lucina Gosselin ainsi que M. Henri Leblond, de St-Sylvestre visitaient Mmes Rosane et Alfrédine Gosselin à Québec.

**Achetez les Obligations de la Victoire**

# "SALADA"

# LE GUIDE

Directeur et Rédacteur: Jean-M. Carrette  
 Le Guide est imprimé aux ateliers de "LE GUIDE Émarg",  
 9 rue St-Antoine, Ste-Marie de Beauce.  
 Après 6 hrs, on est prié de s'adresser, pour le journal, à  
 M. Jean-M. Carrette, 271, rue N.-Dame.

Abonnements  
 Canada, (district) \$1.00 États-Unis \$2.00  
 Canada, (hors district) 1.50 Étranger 2.00

## Le cardinal Gerlier dénonce les atrocités commises en France

LYON, France. — Le cardinal Pierre-Marie Gerlier, qui porte le titre de primat des Gaules, ce qui signifie qu'il est le plus haut dignitaire ecclésiastique de la France entière, affirme solennellement que les atrocités commises par les hommes de Vichy et ceux de la Gestapo allemande à Lyon dépassent l'imagination humaine.

Le cardinal Gerlier, au cours d'une entrevue accordée dans la cathédrale de Fourvière, située sur une élévation dominant la ville de Lyon, m'a parlé de choses dont il a été personnellement témoin et de récits qu'il dit être justifiés de croire authentiques.

À la prison de Montluc, notamment, le primat de France dit qu'il s'est passé des faits que les mots seraient impuissants à décrire. Il s'y trouvait contammant de 1,000 à 1,200 prisonniers français. Bien qu'un nombre indéfini y fussent exécutés, ils y étaient toujours très nombreux.

Ces hommes étaient emprisonnés pour les raisons les plus variées, mais surtout pour résistance aux Allemands. C'est du moins ce que l'on disait. Quelques-uns avaient tiré sur les Allemands, mais la plupart ignoraient pourquoi ils étaient emprisonnés.

Un grand nombre furent incarcérés par suite de dénonciations anonymes. Ce qui est plus horrible encore, c'est que plusieurs le furent sans aucune raison, mais reçurent le même traitement que les autres détenus. Quelquefois on les relâchait. Beaucoup d'entre eux furent torturés.

Je demandai carrément au cardinal s'il pouvait se prononcer sur la nature et l'étendue des tortures patiquées à Montluc. Il me fixa pendant plusieurs secondes.

"Les tortures étaient de nature diverse, dit-il. Des Français étaient battus jusqu'à ce qu'ils perdent connaissance. On les tenait sous l'eau jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus respirer. Je sais que ces choses sont vraies; je vous dirai maintenant ce que j'ai vu de mes propres yeux.

"Quelques jours avant le départ des Allemands de Saint-Genis-Laval, de 100 à 110 personnes étaient emprisonnées dans une maison. Elles furent enfermées sous clef et alors des mitrailleuses tirèrent dans leur direction. Plusieurs femmes faisaient partie du groupe et je crois qu'il s'y trouvait aussi un prêtre, mais je n'affirmerais pas personnellement ce dernier point.

"Après le tir des mitrailleuses, on mit le feu à la maison et tous ceux qui tentèrent de fuir furent abattus sous les balles. Ensuite, on jeta de la dynamite sur le brasier et tout sauta.

"J'étais présent lorsqu'on retira les cadavres des ruines. Je ne devrais pas dire "les cadavres". Il y avait des bras et des parties de corps humain, mais toute trace d'identité avait disparu. Je n'ai jamais vu spectacle aussi horrible.

"Ceux qui ont examiné les débris de corps y ont trouvé des traces de clous qui semblaient y avoir été enfoncés. Mais, encore une fois, je ne l'affirme pas, n'ayant pas été témoin de ce traitement infligé aux victimes".

## Ce qui se passe chez nos voisins de Dorchester

### COIN DE SCOTT

Mutation de propriété  
 M. J.-B. Marcoux entrepreneur de pompes funèbres, a fait l'acquisition de la propriété de Mme Tancrède Grégoire. Cette dernière ira demeurer à Québec.

M. Armand Giguère a fait l'acquisition de l'Hôtel National appartenant à Mme Joseph Turgeon de St-Anselme.

M. Adolphe Maheux a acheté la propriété de Mlle Odile Brochu Déces

Mme André Fillion à l'âge de 77 ans.

M. Gédéon Couture hospitalisé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. Nos sympathies.

Et vient  
 Mlle Cécile et Agathe Nadeau Mlle Louise Vallière, à Montréal pour quelques mois.

Mme Joseph Turgeon et sa fillelette Rachelle de St-Anselme chez ses parents à Scott.

Mme Napoléon Parent, de Sherbrooke visitait Mme H. Maheux, dernièrement.

M. et Mme Rosario Fortier de retour des États-Unis.

Mme Léon Guay ainsi que M. et Mme Eugène Laverdère et leurs enfants de Limoulu, visitaient M. et Mme N. Carrier, dimanche.

M. et Mme Napoléon Roy, de St-Georges, visitaient leurs parents de Scott.

M. et Mme Noël Drouin et leur fillelette Monique de Limoulu chez M. et Mme Léonce Drouin.

Mlle Claire Payer visitait son père M. J. Payer de Lemieux, Abitibi.

M. et Mme Léopold Gagné de Montréal chez leur mère Mme J. E. Gagné à manche.

M. et Mme Frédéric Vallières passe une semaine aux États-Unis chez leurs enfants.

MM. et Mmes Léon Nadeau A. Boivin de Drummondville visitaient leurs parents de Scott, dernièrement.

M. Alexandre Rhéaume, de la R.C.A. de Montréal, chez sa mère Mme P. Rhéaume.

M. David Drouin, de l'École Technique de Québec, chez ses parents M. et Mme G. Drouin.

Mlles Liliane et Pauline Bilodeau, de Montréal en vacances dans leur famille, Mme Ls. Bilodeau.

### NE VOUS TUEZ PAS A FROTTER!



FAITES-VOUS AIDER



par la GILLETT

"Plus le travail est dur, mieux la Gillett s'y plait! Elle se met à l'œuvre aussitôt, écarte les planchers sans déranger, dégage les conduits d'eau obstrués et désodorise les poubelles. S'emploie non diluée dans les renvois d'éviers, mais en solution pour les nettoyages. La Gillett est un nettoyeur efficace qui allège tous vos travaux de ménage. Ne vous écartez pas à frotter; employez plutôt la Gillett.

Ne laissez jamais l'eau couler dans vos éviers. Écartez la lèze et la saleté de votre robinet.

deau.  
 MM. A. Maheux visitaient Mme Auclair, de Ste-Rose dernièrement.

### ST-GERMAINE

M. et Mme Romeo Nadeau ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé âgé de 3 mois. Nos sympathies.

M. Paul Nadeau est actuellement à l'hôpital pour quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Emile K. Laflamme, Insp. des produits avicoles Fédéral est allé assister aux funérailles de son chef Abel Raymond, décédé samedi dernier à l'hôpital St-Sacrement après une longue maladie.

Mme Vve Trefflé Laflamme et son gendre, M. et Mme Roland Fournier, de Québec, sont actuellement en promenade chez des parents et amis.

M. et Mme Emile Poulin, à Ste-Rose chez leurs parents M. et Mme Nap. Hébert.

M. Alcide Bégin à Québec cette semaine par affaire.

Mme Emile Laflamme a été visité son fils Alp. au collège de Lévis, jeudi dernier.

M. Adrien Bouchard est allé à la Rivière du Loup pour quelques jours.

M. et Mme Jos. Poulin à Ste-Rose dimanche dernier.

Mme Vve Jos. Laflamme à Ste-Justine samedi dernier, chez des parents.

### Décorée par la Croix Rouge

La Société Canadienne de la Croix-Rouge de Québec, vient de décerner à Mlle Jeanne Laliberté, institutrice de notre village, d'une Médaille d'Argent pour service volontaire de "Donneurs de sang".

C'est après un sixième prélèvement de sang et pour sauver la vie à nos chers combattants d'outre-mer que Mlle Laliberté s'est soumise à une sixième opération.

Nous sommes heureux de féliciter cette vaillante institutrice de son geste héroïque et patriotique, de même que l'honneur qui lui revient d'être la première institutrice de la province à mériter cette décoration.

Et vient  
 M. Georges et Mlle Mathilde Laliberté du village de St-Isidore, en visite chez leur sœur à l'École Supérieure du Village de St-Gérard Majella Québec.

M. et Mme Elol Bouffard et Mme Jos. Laliberté, du village de St-Isidore, visitent La Révère Sr. Ste-Céline de Jésus, chez les SS. de la Ste-Famille à Lévis.

### ST-ISIDORE

Le 5 octobre Joseph, Benoit, enfant de M. et Mme Philippe Larose (M.-Laure Paradis) Parraïn et marraine: M. et Mme Joseph Chatigny oncle et tante de l'enfant.

Statistiques.  
 La paroisse compte 372 familles ce qui fait une population de 2070 âmes.

Et vient  
 M. et Mme J. Jean, de St-Simon de Rimouski, ont passé une huitaine de jours chez M. et Mme le notaire J.-M. Fortin.

M. Arthur Gagné, de Québec, chez sa sœur Mlle Anna Gagné, Mme Téléphore Fontaine, de Québec, passe quelques jours chez Mme Alfred Meighan.

M. et Mme Armand Chamberland et leurs enfants de Québec, chez Mme Ve Stanislas Fontaine.

Mlle Marie-Jeanne Laliberté, Inst. à St-Léonard, en visite chez ses parents M. et Mme Jos. Laliberté.

Mlle Marie-Louise Sylvain de St-Narcisse en visite chez son père M. H. Sylvain.

### ST-NAZAIRE

Le 2 septembre, fut béni le mariage de M. Donat Bruneau, fils de Joseph Bruneau et Mlle Rose-Hélène Bilodeau, fille de M. Alp. Bilodeau. Témoins: les deux pères.

Le 9, M. Edmond Gaulin, fils de feu Onésime Gaulin et Mlle Aldona Marceau, fille de M. Omer Marceau. M. Claudias Bruneau servait de témoin à M. Edmond Gaulin et M. Omer Marceau, à sa fille.

Nouveau pasteur  
 Le 20 août M. l'abbé Eugène Gagnon fit son entrée solennelle

### Petites Annonces Classées

#### MAISON A VENDRE

Maison de briques de grandes dimensions, à vendre, dans le bas du village. Grande cour et hangar à 2 étages en plus jardin de grandeur raisonnable. S'adresser à: M. Linière Giguère, Ste-Marie, Bce.

#### A VENDRE

A des conditions avantageuses à St-Frédéric. Co. Bce. 1 moulin à scie et à farine en bon état de fonctionnement.

S'adresser au moulin ou à J. Maheux, 181, Elisabeth, Sorel, P.Q. 5 fe. oct. 12 - 19 - 26 Nov. 2 - 9

#### POILS SUPERFLUS

Poils superflus enlevés pour toujours avec électrolyse.

FERNANDE BILODEAU, Ste-Marie, Bce.

Diplômée de New-York. Tél.: 41 180 rue Notre-Dame 6 ms. oct. 44 - avril 45.

#### "Spirella"

CORSET SUR MESURE  
 Service individuel dans la solitude de votre foyer.

Mlle ELIANE GENDRON Ste-Marie, Bce. Tél.: 57 119 - 121 rue Notre-Dame 10 sem. — 25 sept. 44

#### A VENDRE

Une fournaise à eau chaude, "DAISY", numéro 5: Une fournaise à air chaud "Lacroix": Poêle émaillé vert et blanc: Légaré: S'adresser à Mme Louis Vachon, Ste-Marie, Bce.

#### A VENDRE

DEUX MOTEURS DEUX FORCES, A VENDRE. — S'adresser: "Le Guide" 9 St-Antoine, Ste-Marie, Bce.

#### A VENDRE

Vaches "jerseys" à vendre. S'adresser: à Alfred Jacob, Beauce-Jonction. Sept. 25 Oct. 5 - 12 - 19.

#### Maison à vendre

Maison 7 appartements, située dans la route Carter, pour plus de renseignements s'adresser à M. Jean-Marie POULIN, 10 rue Carter, Ste-Marie, Bce.

## Dégustez-le glacé



"Pepsi-Cola" est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited  
 EMBOUTILLÉ PAR  
 MARIUS BOURQUE, Vallée-Jonction, Qué.  
 Avec autorisation spéciale

dans notre paroisse, pour remplacer M. l'abbé J.-R. Gautier.

Bienvenue à notre nouveau pasteur.

#### Exposition

Le 14 sept. a eu lieu l'exposition du cercle des fermières. Malgré la mauvaise température beaucoup d'exhibits ont été apportés et soumis à l'appréciation des juges.

M. l'agronome Alphonse Fiset a fait l'expertise des légumes et des fleurs. Mlle Chabot, conférencière du département de l'économie domestique, fit celle des travaux domestiques et art culinaire.

De nombreux prix ont été décernés.

Dans l'après-midi, il y eut quelques brèves allocutions. M. Clermont Pelchat maire de la paroisse a présenté les orateurs dans l'ordre suivant. Mlle Chabot, Mme J.-B. Cadrin, présidente de la fédération, M. l'agronome Fiset et M. l'abbé Eugène Gagnon, aumônier du cercle Tous ont félicité les exposants et le cercle de ses progrès croissants.

"Sauvons la famille par l'éducation"

## Cartes Professionnelles

Dr Roland Giguère, Chirurgien-Dentiste  
 SAINTE-MARIE, Bce, P.Q.

Louis-Alfred Ferland, B. A. L. L. L. AVOCAT  
 Rue de la Station STE-MARIE, Bce, P. Q.

ANT. LACOURCIERE, AVOCAT,  
 St-Joseph, Beauce, P. Q.

Le Bureau du Dr Alexandre MELADY, Chirurgien-Dentiste  
 Est ouvert Tous les Jours STE-MARIE, Beauce, P. Qué.

ONESIME GAGNON, Avocat, C. R.  
 50, rue St-Pierre, Québec.

Le Bureau du Dr J. A. TARDIF, Spécialité: Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.  
 Bureau fermé: Le soir, le samedi après-midi, du 24 juin au 15 juillet et du 1 au 15 septembre. 2 Ave BEGIN, — LEVIS.

J. N. DOYON & FILS Assurances générales  
 Vie Feu Accident Automobile  
 199, Notre-Dame, STE-MARIE, Bce.

Tel. 820; Heures de Bureau: De 1.30 à 2.00 sur rendez-vous seulement. De 2.00 à 5.30 à tour de rôle avant l'heure d'arrivée.  
 J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

CIRCONCISION  
 Procédé strictement non sanglant, sans anémissements ni points de suture. Accommodé singulièrement les patients éloignés.  
 Dr L. G. PERRIN, 24 Rue du Pont, Québec.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.

J. Berch Gagnon, s.d.b.a. ARCHITECTE  
 M. B. A. I. C. M. A. A. P. Q.  
 Bureau à Thetford. 290, rue N.-D., Ste-Marie, Bce.



## NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

"Rien n'est plus fatigant que de rester immobile": voilà l'un des dictons favoris de M. Louis Leclerc, ouvrier de guerre. Après quarante-deux ans d'emploi continu dans une fonderie de Ste-Jérôme—et, surtout, après quatre dures années de travail de guerre —il n'est pas étonnant qu'on oublie ce que c'est que le repos. Tout comme M. Leclerc, d'un bout à l'autre du Canada, des milliers de Canadiens patriotes travaillent depuis quatre ans avec acharnement afin de fournir à nos armées tout l'équipement dont elles ont besoin. Nous rendons hommage à M. Leclerc et à tous les autres loyaux travailleurs du Canada qui ont si magnifiquement répondu à l'appel de la nation.

PUBLIÉ EN HOMMAGE AUX OUVRIERS CANADIENS PAR LA BRASSERIE MOLSON

INCUBATO/44

VOUS Y GAGNEREZ

Faire de l'annonce, c'est bien. Cependant, il faut encore savoir qui verra et profitera de votre annonce. En utilisant "LE GUIDE", vous ne ferez pas erreur et vous serez certain que vous serez servi du meilleur médium d'annonce du district.

Le GUIDE

Le sentiment n'y fait rien...

Si vous annoncez dans le JOURNAL qui est lu, vos marchandises se vendront.

Dans le district, tout le monde lit notre JOURNAL. Il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

"LE GUIDE, JEUDI, 19 OCTOBRE 1944

La lutte pour les conscrits

Le cas du conscrit F-166,039

On a souvent parlé de la façon cavalière employée par ceux qui ont mission de poursuivre les conscrits. Voici un article qui parle par lui-même et qui mérite d'être lu par tous, afin qu'on réalise la sincérité triste du farceur King. Voilà pourquoi nous publions cet article en éditorial. C'est une reproduction du "St-Laurent" de la Riv. du Loup.

Jean-M. Carrette

Document en vertu duquel un conscrit qui n'avait jamais fait d'entraînement a été emprisonné pendant six jours et versé dans l'armée.

Canadian Provost Corps C A (A. F.)

No 46th Company Military District No 5

Certificate of Evidence

Date 20-9-44

(1) Unit NRMA

(2) Offence AWL

(3) Time 0300

(4) Rank (Civ.)

Name Lagacé, Paul

Stationed Cove Field Barks Québec

Undersigned

(5) (signed) No. E 109042 Rank Cpt Name Pelletier L.

(5) (signed) No. E 14613 Rank Pte Name Renaud J.-E.

He was sober and dressed in civilian clothes when apprehended

Place of Custody Rivière du Loup Jail.

REMARQUES Les parties en caractères gras sont celles de la formule miméographiée.

(1) NRMA, abréviation de "National Resources Mobilization Act"

(2) AWL abréviation de "Absent without leave"

(3) 3 hrs A.M.

(4) Civ. abréviation de "Civilian"

(5) Les signatures de deux policiers militaires.

(Mémoire de M. Jean François Poullot au ministre de la justice et au procureur-général).

Ce jeune père de famille, marié avant la guerre, est l'industriel le plus en vue de sa localité. Il achète le bois de tous les colons des alentours, le fait scier à son moulin, d'où il est transporté par camion à Trois-Pistoles pour être chargé sur des wagons de chemins de fer.

A son moulin, il emploie vingt-cinq hommes, qui scient annuellement deux millions de pieds de bois. Tous ce bois sert à des fins de guerre.

Le 11 août 1944, conformément aux instructions du service sélectif il est allé passer son examen médical aux Cove-Field et ensuite il a été obligé de revenir en toute hâte chez lui; c'était pendant une sécheresse, et il craignait l'incendie de ses cages de bois; mais, toujours respectueux de la loi et des règlements, dès le 14 août, il transmettait à qui de droit, c'est-à-dire aux représentants du service sélectif et de la défense nationale auprès de la commission de mobilisation, l'affidavit et les documents requis à l'appui de sa demande de sursis. Avec de telles précautions, toute méprise semblait impossible. La défense nationale était tenue au courant des démarches qu'il faisait auprès du service sélectif. Les quartiers généraux paraissent bien disposés à son égard.

En attendant des réportés, ou moins une réponse définitive de la commission de Québec à sa demande de sursis, le 19 août, j'ai

communiqué directement avec les ministères du travail et de la défense nationale à Ottawa. Le ministre du travail n'a pas donné signe de vie, mais la défense nationale a répondu qu'on ne pourrait lui accorder un sursis "tant qu'il n'aurait pas endossé l'uniforme"

A ma grande surprise, le 29 août les quartiers généraux de Québec ont enfin répondu — en mentionnant seulement le numéro d'appel de conscrit — que "ce soldat (sic) étant absent sans permission depuis le 14 août 1944 (resic) nous ne pouvons nous occuper de son cas, au moins pour le moment". Ceci n'est pas suffisant pour démontrer que trois jours auparavant, le 11 août, date à laquelle ce conscrit était parti des Cove-Fields pour retourner à son moulin, il ne faisait pas partie de l'armée, n'était pas un soldat et par conséquent ne pouvait être absent sans permission? Non seulement il n'avait pas d'uniforme; il n'avait pas même de numéro matricule.

Cependant, le 20 septembre, à trois heures du matin, la police militaire s'est rendue chez ce conscrit pour l'arrêter et l'amener à la prison de la Rivière du Loup. Or, en vertu des règlements de mobilisation il faut une plainte, un mandat, un procès et une ordonnance judiciaires pour verser dans l'armée un conscrit retardataire ou récalcitrant qui n'a pas fait d'entraînement préalable et qui n'appartient pas encore à l'armée.

Dans son cas, il n'y a eu ni plainte, ni mandat, ni procès ni ordonnance judiciaire. Il a été arrêté et écroué sur un document informel et illégal, un soi-disant "certificat de preuve" qui ne pouvait être admis et reconnu par les tribunaux et qui ne leur a pas été soumis.

Je suis convaincu que sa demande a été présentée à la commission et que celle-ci a fait la morte. Ce n'était pas le conscrit, c'était la commission qui était récalcitrante et retardataire, pour le laisser arrêter par la police militaire. Même une cour martiale n'aurait pas osé le condamner sur une procédure aussi irrégulière et illégale; sa juridiction ne peut s'étendre aux civils qui ne font pas partie de l'armée.

Le document ci-joint contient à sa face même, la justification du conscrit. Il y appert qu'il est un civil, donc qu'il ne peut être coupable de la seule offense dont on l'a accusé, "AWL" (absent without leave — absent sans permission) La permission dont il s'agit est celle donnée par l'officier commandant, et un civil n'a pas d'officier commandant. L'armée n'avait pas même le droit de lui accorder ou de lui refuser un congé puisqu'il n'était pas sous sa juridiction. N'est-ce pas clair et net?

"NRMA" n'est ni une unité militaire ni un régiment. C'est tout simplement la loi de mobilisation des ressources naturelles, à laquelle tous sont soumis. Vouddrait-on par hasard établir en principe que tous ceux qui sont d'âge militaire et qui ne sont pas dans l'armée devraient être emprisonnés à l'instar de cet infortuné conscrit?

Il y a eu négligence coupable et inexcusable. L'incurie de la commission de mobilisation de Québec constitue une menace à la liberté individuelle de tous les citoyens de l'est de la province de Québec, de Portneuf et de Richmond à Gas-

Les privations des Parisiens

Paris — Une enquête dans la ville de Paris indique que les restaurants de la capitale française les plus renommés au monde, ne font que la moitié ou moins, de leurs affaires normales.

Actuellement, les restaurants parisiens servent environ 300,000 repas par jour alors que la moyenne normale est de 500,000 repas. De plus ces repas sont bien inférieurs à ceux que les restaurants servaient en temps normal. La plupart des restaurants les plus renommés comme Chez Maxim, restent fermés.

Plusieurs magasins ne reçoivent que dix pour cent des patates dont ils auraient besoin pour remplir les rations, déjà maigres de leurs clients. Des magasins n'ont que 5 pour cent du sucre dont ils auraient besoin pour répondre aux demandes de leurs clients.

On a dit officiellement qu'on n'aurait pas suffisamment de farine pour vendre le pain sans rationnement avant six mois. Actuellement les Parisiens n'ont droit qu'à deux tiers de livre par jour et ils se plaignent de la qualité du pain.

Restrictions pour les éditeurs

La production actuelle des chaussures en France est de 10,000,000 de paires par quatre mois et on ne permet aux Français d'acheter qu'une paire par année. Les écoles françaises doivent reprendre leurs cours dans une quinzaine de jours mais elles souffriront d'une disette grave de manuels scolaires à cause du zèle des propagandistes nazis.

La propagande allemande a tellement réquisitionné de papier qu'un éditeur qui utilisait normalement 3,300 tonnes de papier par mois n'avait droit d'en utiliser que 100 tonnes par mois immédiatement avant la libération. On a décidé récemment d'imprimer 100,000 manuels de géographie dont on avait un besoin urgent mais on en imprimera seulement 6,000.

La disette d'énergie électrique nuit également aux éditions. Les cinémas sont encore fermés et les seuls théâtres ouverts sont ceux qui peuvent s'éclairer à la lumière solaire.

Le public, justement alarmé à cet égard, a été informé par la presse que le droit de connaître tous les dessous de cette affaire sensationnelle et d'exiger l'application des sanctions nécessaires pour que de tels abus ne se répètent plus.

Sur un bref d'habes-corpus, une procédure aussi illégale aurait assurément été déclarée de nul effet et le conscrit libéré mais comme nous n'avons pas de juge résident de la cour supérieure dans notre district judiciaire, nous croyons de notre devoir de transmettre ce mémoire au ministre de la justice et au procureur général, le gardien de nos droits et de nos libertés dans la province de Québec, en les priant de bien vouloir intervenir tous deux auprès du ministre fédéral du travail pour appuyer notre demande d'une enquête impartiale et complète sur une telle abomination, et nos démarches pour faire libérer ce conscrit de l'armée, comme la chose s'est déjà faite avec beaucoup d'a-propos dans des cas analogues et aussi malheureux.

Le 28 septembre, huit jours après l'arrestation de ce conscrit et le jour même de la publication dans "Le Saint-Laurent" d'un article où nous réclamions la mise à pied de l'ex-régistrateur promu aux trop hautes fonctions d'assistant du président de la commission de mobilisation, l'armée lui accordait un congé de six mois "conformément à une décision de la commission de mobilisation de Québec". Ce congé militaire est une admission du bien-fondé de la demande faite par ce conscrit, mais il ne règle pas son cas, car il ne peut être considéré comme une réparation des humiliations qui lui ont été infligées.

L'inertie délibérée de la commission dépasse toutes les bornes. Une réforme immédiate et radicale s'impose. La soif de la justice, ce noble sentiment qui est l'apanage de tous les coeurs bien nés, la réclame à tout prix. Et n'est-il pas du devoir de tous les hommes publics de protéger jalousement notre population de tels attentats à la liberté humaine?

Québec serait le siège du Conseil des Alliés

On a appris de bonne source que la ville de Québec est sur la liste des villes recommandées comme le siège permanent du Conseil des Nations Unies après la guerre.

Ce Conseil dont la création a été recommandée à la conférence de Dumbarton Oaks et qui aurait pour mission d'assurer le maint-

ien de la paix dans le monde de vras établir ses quartiers généraux dans une ville internationale.

Le choix de Québec a été soumis à plusieurs capitales des pays alliés et la rumeur veut que la suggestion soit favorablement accueillie.

Décès de M. F. Fortier

C'est avec un profond regret que nous avons appris la mort de Mme François Fortier, née Louise Turgeon. On sait que M. François Fortier, anciennement de Ste-Marie.

Mme Fortier était la fille de M. et Mme L.-P. Turgeon, de Québec, et comptait de nombreuses amies qu'elle avait quittées le 1er septembre dernier pour aller habiter Montréal. Son mari, M. François Fortier, de Québec, a été promu, le 1er mai dernier, au poste d'agent régional provincial du Pacifique Canadien à Montréal. Il fut pendant quelques années, en charge du trafic-voyageur à la gare du Palais. Ce n'est que le mois dernier que sa famille était allée le rejoindre dans la métropole.

La mort prématurée de Mme Fortier causera une vive émotion et des regrets unanimes. Nos condoléances à la famille.

Les russes ont envahi la Hongrie

Nouveau front de 96 milles Une colonne à 101 milles de Budapest

Londres — Des troupes russes ont envahi la Hongrie sur un front de 96 milles, avancé à moins de 101 milles de Budapest, la capitale et à 14 milles de Szeged, la deuxième grande ville du pays, au cours d'une poussée destinée à faire sortir de la guerre le dernier satellite d'Hitler dans les Balkans.

Dans un saut au-delà de la frontière de la Roumanie occidentale, la deuxième armée ukrainienne a progressé de 13 milles à l'intérieur de la Hongrie et capturé plusieurs villes stratégiques ainsi qu'une centaine de localités.

La marche russe à travers les plaines qui conduisent à Budapest fait partie d'une triple offensive dirigée contre ce pays axiste par l'est, le sud et le nord.

Régime de terreur

M. Damien Bouchard se plaint encore. Cette fois il prétend qu'il a souffert du fait que le gouvenement a annulé deux permis de vente de liqueurs dans deux établissements appartenant à un parent du sénateur. Les immeubles dans lesquels sont ces débits appartiennent à M. Bouchard et évidemment c'est plus difficile pour lui d'endurer cet embêtement qu'un autre. Lorsque les raisons qui ont motivées cette fermeture seront connues espérons qu'elles fermeront le bec du trop bouillant sénateur.

Commentant cet évènement M. Bouchard dit que M. Duplessis recommence le régime de terreur de 1936 à 1939. Il faut abiter une maison de verre pour tirer des cailloux. M. Bouchard se souvient-il du temps où il se promenait dans les couloirs du parlement et destituait pour la moindre chose tous ceux qui ne lui plaisaient pas. Là c'était le régime de terreur pour de bon. Si, aujourd'hui, par un juste retour des évènements le sénateur a à souffrir du mal qu'il a fait subir aux autres qu'il ne se plaigne pas. Qu'il songe à tous les pères de famille qui ont eu à souffrir de son arrogance. Et puis M. Duplessis ne fait pas plus mal que M. Godbout qui lui a enlevé à M. Bouchard un pti salaire de \$18,000.00 par an.

Pendant que les Russes postés le long de la frontière polono-hongroise se préparent à attaquer par le nord, d'autres troupes font cent sur la Hongrie par le sud dans le nord de la Yougoslavie et ne sont plus qu'à 45 milles de Szeged de ce côté.

Cette menace à la Hongrie par le sud a surgi au moment où l'artillerie soviétique bombarde la capitale yougoslave et que des éléments russo-yougoslaves s'avancent à moins de 33 milles du grand centre de communications de Nish après avoir complété trois grandes manoeuvres d'encerclement.

Shirley Temple à l'Heure de la Victoire

La première des grandes émissions radiophoniques de l'Heure de la Victoire, en marge du 7e Emprunt, sera diffusé jeudi soir prochain 19 octobre, de 8 h. à 9 heures, sur tous les postes français de la province. On sait que chacune de ces émissions a réuni dans le passé des artistes de premier plan: vedettes internationales de la scène, de la radio, du cinéma, et nos meilleurs artistes locaux. Cette année aussi, on se propose de présenter des programmes d'une valeur exceptionnelle. Les radiophiles auront l'avantage d'entendre au programme d'ouverture la jeune et célèbre vedette de l'écran américain SHIRLEY TEMPLE. Après avoir fait les délices de millions de spectateurs, SHIRLEY, qui est maintenant âgée de 16 ans, se destine au rang d'étoile chez les adultes, Martial Singher, bariton du Metropolitan Opera de New-York, Paule-Aimée Bailly, brillante pianiste montréalaise, I-

renée Moquin, soprano lyrique, ancienne élève à Milan du célèbre Morati, étoile de la radio trifluvienne, Roland Bédard, comédien Saturno, accordéoniste, participeront également à cette émission de L'HEURE DE LA VICTOIRE sont irradiées de la scène du théâtre St-Denis, à Montréal, et diffusées sur tous les postes français de la province les jeudis soirs, de 8 hrs à 9 hrs (19 et 26 octobre, 2 et 9 novembre) et, à la même heure, le dimanche 22 octobre.

La deuxième HEURE DE LA VICTOIRE, radiodiffusée le dimanche soir 22 octobre réunit les artistes suivants: Colette et Roland, duettistes, Les Peintres de la Chanson, Mona Ondéret, violoniste, Paul Lamoureux, baryton, et un quartet composé de Carlo Lamoureux, Anna Malenfant, Jules Jacob et David Rochette. La grande vedette du programme est une artiste célèbre dont le nom sera divulgué dans quelques jours.

Les annonceurs de Radio-Canada deviennent de plus en plus rouges

Nous ne voulons pas parler de notre excellent ami Miville Couture. Dieu merci, Miville dont nous avons découvert les talents bien avant radio-Canada a beaucoup d'esprit pour donner dans la mesquinerie politique. Chacun sait que Miville Couture était le directeur du "Dorchester" avant d'entreprendre sa prodigieuse carrière à la radio. Nous remarquons cependant de la part des annonceurs de l'organisme fédéral une mauvaise foi pour ne pas dire une partisanerie politique sans nom. Ils ne perdent pas l'occasion de créer des embêtements à M. Duplessis. Ainsi, hier, cette nouvelle de la rage qui anime M. Damien Bouchard après avoir perdu deux

permis de licence pour vendre des liqueurs et la promesse du bouilliant sénateur de ne pas manquer sa revanche était de nature à plaire aux annonceurs de radio-Canada. Aussi n'ont-ils pas manqué de lui faire une large publicité.

Nous prévenons les annonceurs de radio-Canada de bien prendre garde à eux en ce qui concerne la politique. Ils semblent afficher leur préférence. Si ils sont payés par M. King actuellement, il est fort possible qu'ils le soient par un autre après les prochaines élections. Alors on balancera le pour et le contre et il n'est pas impossible que ceux qui auront trop fait montre de leur jeu prennent la porte. C'est clair.

Partant de la base d'Arad les troupes du maréchal Malinovsky ont broyé une furieuse résistance germano-hongroise le long de la frontière et ont entéré le centre ferroviaire et routier de Mako à 30 milles de Budapest.

Les troupes russes et roumaines n'ont devant elles que de vastes plaines et le seul obstacle naturel qui se dresse devant Budapest est la rivière Tisza.

Entre Szeged et Belgrade une colonne de la grande armée de Malinovsky a prolongé son front à 10 milles au nord de la capitale yougoslave et a capturé en plus de cinq villes, l'important centre de Rusko Selo.

A Rusko Selo les Russes ne sont qu'à 30 milles du point de jonction des frontières hongroise, yougoslave et roumaine.

ECOUTEZ SAMEDI SOIR de 7.45 à 8.00 heures CHRC, Quebec LE PROGRAMME RADIOPHONIQUE DE NOTRE JOURNAL

PARTICIPEZ À LEUR VICTOIRE - Achetez plus d'obligations. Contribution de la BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

## La situation du cultivateur s'est grandement améliorée

Le cultivateur peut, comme le salarié, placer une partie de son revenu dans les bons de la Victoire. Son revenu brut moyen a été de \$2,333. par ferme, dans la province, en 1943, contre \$1,446. en 1940. Les remboursements volontaires du Crédit agricole augmentent dans une forte proportion.

La situation financière de la classe agricole s'est très sensiblement améliorée dans la province de Québec depuis le commencement de la guerre. Les cultivateurs ont-ils pro-

fité, dans la même mesure que les salariés, de l'occasion qui leur est offerte par les emprunts de la Victoire pour mettre de côté une partie de l'argent qu'ils gagnent aujourd'hui plus facilement? Il est assez difficile de répondre à cette question dans l'affirmative.

C'est ce qui ressort d'une enquête conduite dans quelques milieux bien au fait des choses agricoles. Mais encore ne faut-il pas conclure trop vite et tenir compte de tous les facteurs.

Tout d'abord, il faut admettre que le cultivateur diffère profondément du salarié. Il est, en quelque sorte, un exploitant, au même titre que le manufacturier. Partant, il a besoin de capitaux pour améliorer son entreprise qui est sa ferme et son seul moyen de subsistance. Mais s'il était aussi avisé que le manufacturier, il pourrait lui aussi, à certaines pé-

riodes tout au moins, placer une partie de son argent disponible dans les emprunts de la Victoire. S'il ne le fait pas, très souvent, c'est parce qu'il ne donne pas à cette suggestion toute l'attention qu'elle réclame.

Les statistiques officielles démontrent que les revenus bruts des cultivateurs de la province ont augmenté de plus de soixante pour cent, de 1940 à 1943 inclusivement. De \$217 millions en 1940, ces revenus ont passé à \$350 millions en 1943, et l'augmentation a été constante à chaque année. On estime que 1944 démontrera un nouveau gain de \$25 millions par rapport à 1943. Le revenu moyen par ferme a été l'an dernier de \$2,333. comparativement à \$1,446 en 1940.

Les quatre-cinquièmes de ces revenus proviennent des grandes cultures, des animaux de la ferme et de la production du lait. La hausse dans ces prix de ces différents produits a été ininterrompue depuis 1939. Par exemple, le beurre se vendait à 0,24 le livre, prix du gros, sur le marché de Montréal en 1939 et il valait \$0,34 en 1943. Le prix du fromage de \$0,13 à 0,21 la livre durant la même période, l'avoine de \$0,47 à 0,65 le boisseau, le foin de \$8,46 à \$11,55 la tonne, les pommes de terre de \$1,09 à \$1,85 le quintal, le porc de \$13 à \$18 le cent livres, et ainsi de suite.

Où donc est allé l'argent représenté par cette hausse importante dans les prix des produits agricoles? En partie pour l'amélioration des bâtiments de fermes, pour l'achat d'animaux en vue d'améliorer les troupeaux, et en grande partie aussi pour le remboursement des dettes des cultivateurs.

Au sujet du remboursement de ces dettes, les chiffres du Crédit agricole sont sans réplique. A venir jusqu'au 31 août 1944, il y a eu 20,644 cultivateurs, dans la province, qui ont emprunté du Crédit agricole une somme globale de 46,173,600., et cela à compter de la création de cet organisme en 1937. De 1939 au 31 août 1944 inclusivement, les remboursements réguliers de ces emprunts contractés par les agriculteurs s'élevèrent à \$3,472,077,47. Mais ces mêmes cultivateurs ont anticipé, en plus de cela, leurs remboursements pour un montant

## Toux DUE AU Rhume

Voici un moyen facile, éprouvé, de vous soulager

Combattez ces pénibles crises de toux et soulagez les souffrances du rhume, à la manière Vicks. Faites bouillir de l'eau. Versez-la dans un bol. Ajoutez-y une bonne cuillerée de Vicks VapoRub. Puis respirez les vapeurs médicamenteuses qui se dégagent. A chaque respiration, l'action médicamenteuse du VapoRub calme l'irritation, apaise la toux, aide à dégager la tête et les voies respiratoires... POUR AUGMENTER LE SOULAGEMENT... au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs travaille à vous apporter le bien-être pendant que vous dormez.

510.97 et les versements anticipés de \$1,005,723,30.

Le vieux dicton a toujours raison qui veut que "celui qui paye ses dettes s'enrichit". Le cultivateur fait un bien d'assainir sa situation financière en se libérant plus vite de ses dettes.

Cependant, comme les remboursements au Crédit agricole s'effectuent à tous les six mois, plusieurs cultivateurs pourraient acheter des bons de la Victoire en attendant de faire la remise de leurs versements volontaires et réguliers. Il n'y a sûrement pas de placement plus solide pour cette fin que les bons de la Victoire.

Et combien d'autres cultivateurs qui se sont libérés de leurs dettes pourraient se créer eux aussi une réserve précieuse pour l'après-guerre en achetant, comme les salariés, des obligations de la Victoire!

Le septième emprunt offrira à la fin du mois courant une occasion pour les cultivateurs de prêter à l'Etat, à un bon taux d'intérêt, une partie de l'argent qu'ils gagnent plus facilement aujourd'hui par suite de l'activité économique née de la guerre.

### Vraiment...

(suite de la page 5)  
c'est-à-dire à gauche. Il est entendu que l'inflation présente des dangers. Mais Caillette "tirée" au

**Vous Etes-Vous Blessé?**

**PAINKILLER** Apporte un Soulagement Rapide

Pour Coupures, Contusions, Egratignures, Piqûres et Morsures d'Insectes.

Pour Foulures, Coliques, Crampes, Diarrhée.

CIE DAVIS & LAWRENCE - MONTRÉAL

mauvais côté fait aussi courir des risques. L'opérateur peut se ramasser soudainement dans l'air, victime d'un maître coup de patte... Ou la Commission aurait dû faire lire le texte comme suit:

Tous comme un coup de patte, l'inflation nous guette..... Le but de la vie n'est pas la jouissance, mais le perfectionnement. — L.-F.-F. GAUTHEY

L'histoire de votre région, des grandes personnalités politiques, religieuses, littéraires, financières et sociales, etc., etc., des grands mouvements d'opinion, de nos luttes, tout cela se trouve dans

### L'HISTOIRE de la PROVINCE de QUEBEC

par ROBERT RUMILLY

Treize volumes comprenant plus de 4000 pages d'un texte dense. La série se vend reliée toile et brochée. Demandez tous renseignements aux

Editions Bernard Valiquette, Ltée,

C. P. 26, Station "H"


Montréal 3584

MONTRÉAL

**Manuel de l'Inventeur**  
et formule de preuve d'invention  
10¢  
Écrivez à  
**ALBERT FOURNIER**  
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION  
934 ST-CATHERINE EST, MONTRÉAL

**Drs J. E. DIONNE**  
et  
**LS-PHILIPPE DIONNE**  
Médecins - Chirurgiens,  
**SAINTE-MARIE, BEAUCE**

Raigons toujours:



**J. AVACHON & FILS**  
PAIN-ET-GATEAUX

**LA BRIQUE DE SCOTT ENRG.**  
Terra cotta — Tuyau de drainage  
**Scott-Jonction, Dorch.**

Pour avoir:

**PROTECTION A BAS PRIX**

Consultez:

**NAP. AL. PELCHAT**  
ASSURANCES GENERALES  
**ST-MAXIME DE SCOTT**  
Représentant de "La Laurentienne", assurance-vie

**SOYEZ FORT**



**SI VOUS SOUFFREZ DE:**  
FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOSITE EPUISEMENT  
FATIGUE HABITUELLE  
MANQUE D'APPETIT

**PRENEZ LES  
PILULES 'MORO**

1000 ST-DENIS, MONTRÉAL

Tel. 8577

**Quebec Jewellers Reg'd**  
DIAMANTS — MONTRES — NOUVEAUTES

Le rendez-vous des gens de la  
Beauce et de Dorchester

191 1/2, St-Joseph, QUEBEC

### A VENDRE

Une machine à adresser "Elliott" en bo nordre, avec cabinet métallique et boîte métallique pour contenir les stencils. Capacité de plusieurs milliers de stencils. Aussi, typewriter pour écrire les stencils spécialement avec la machine à adresser. A vendre immédiatement. S'adresser à "Le Guide Enrg", Ste-Marie, Beauce.

**ECONOMISEZ**

En vous retirant aux  
**HÔTELS FORD**

Modernes,  
à l'épreuve  
du feu,  
convenable-  
ment situés,  
stationnement  
facile

**Montréal  
Toronto  
et le  
LORD  
EEGIN  
& Ottawa**

\$1.50  
pas plus que  
\$2.50  
par personne  
Pour carte ou  
dépliants.  
Écrivez à  
FORD HOTELS CO.  
Montréal

\$2.00 à \$3.00  
PAR PERSONNE  
PAS PLUS!

400 CHAMBRES AVEC RADIOS!

### LA BONNE CHANSON

UNE AUBAINE  
Devenez membre de l'Association des Amis de la Bonne Chanson. — Vous aurez droit à des prix très réduits pour l'achat des albums de "La Bonne Chanson".

Ecrivez : tout simplement à "La Bonne Chanson", St-Hyacinthe, en disant que vous lu cette annonce dans LE GUIDE et vous recevrez votre carte de membre, qui vous donnera droit à des prix réduits pour l'achat des albums de "La Bonne Chanson".

Cette réduction va jusqu'à 30%, d'après le nombre des albums que vous achetez.

Cette offre est pour un temps limité seulement.

Dans quelque temps, ces prix de faveur ne pourront plus être accordés, à cause de l'augmentation constante du coût de production.

Profitez-en dès aujourd'hui, pendant qu'il est encore temps.

Écrivez à:  
"LA BONNE CHANSON"  
Casiar postal 150,  
St-Hyacinthe, P. Q.

# "C'est de l'or en barre"



OUI, pour nous civils, les Obligations de la Victoire, c'est de l'or en barre. Mais, pour les combattants, ce sont des armes et des munitions, des vivres et de l'équipement, ce sont les instruments de la Victoire, c'est le moyen de ramener la paix et la vie normale dans le monde.

Nos Obligations, qui auront contribué aujourd'hui à la victoire, nous procureront demain les ressources dont nous aurons besoin.

ACHETONS AU MOINS UNE OBLIGATION DE PLUS AU

# 7<sup>e</sup> EMPRUNT de la VICTOIRE

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

# AGRICULTURE ET FINANCE

## C'EST RENDRE SERVICE

Supposons-nous en 1939. La paix règne; les affaires vont tant bien que mal; le monde va son petit bonhomme de chemin. Désireux

d'induire le public canadien à pratiquer l'économie, le gouvernement fédéral lance par tout le pays une grande campagne éducative qu'aux particuliers il expose en ces termes:

**La FAIBLESSE**  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT  
Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE.  
Fatigue, Névroses, Périodes d'Appétit  
Faible, Douleurs de Dos, Troubles Intestinaux, etc.

**PILULES ROUGES**  
TONIFIEZ-VOUS EN  
PRENANT LES BONNES  
PILULES ROUGES

Cr. Chimique FRANCO  
Américaine Ltée.  
1570, rue St-Denis,  
Montréal

POUR LES MEILLEURS ACHATS  
RENDEZ-VOUS  
CHEZ

## Maurice Pollack Limitée

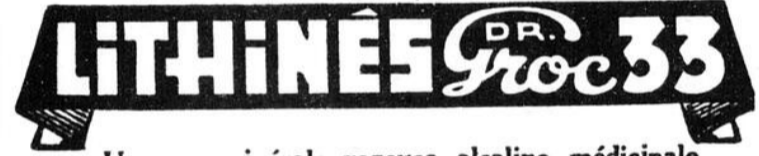
75-95 rue St-Joseph à Québec

Aussi entrée par le Blvd Charest

Centre de la mode et de l'économie dans les vêtements

pour hommes, femmes et enfants

RIVIFZ CHAQUE JOUR A TABLE



Une eau minérale gazeuse, alcaline, médicinale

A 8c la pinte, remplaçant avantageusement les eaux minérales françaises importées. — Les Lithinés 33, boisson délicieuse, doivent être bus à table par tous, malades et bien portants pour entretenir une bonne santé et chasser les effets dangereux des grosses nourritures et de la boisson. Leur usage est particulièrement recommandé chez les malades du foie, de l'estomac, des reins et des intestins, ceux qui souffrent de douleurs rhumatismales, acide urique, mal de dos, rougeurs de la peau.

Echantillon gratis envoyé sur demande

Chaque boîte permet de faire 15 pintes d'eau. — En vente dans toutes les pharmacies, sinon, envoyée, malle payée, contre 39 cents en timbres ou mandat.

F. DUCROS, distributeur pour le Canada,  
200 rue Vallée, MONTREAL

## Vraiment...

Le crime n'a ni temps ni patrie. Quand, au collège, nous frémissons à la lecture des noirs exploits des Camisards qui "chauffaient" leurs victimes, il y a trois siècles, le long des chemins, en France, nous croyions bien nous trouver en présence d'un sadisme disparu à jamais des mœurs ac-

"Vous faites un peu d'argent et n'en mettez guère de côté. Vous ne pensez pas beaucoup à l'avenir. Je vous propose ceci: prêtez-moi votre argent; je vous paierai deux fois l'an un intérêt de 3 p.c. Les titres que je vous remettrai équivalent à des billets promissolres et portent la signature de la Banque du Canada. C'est vous dire qu'il n'y a rien de plus solvable ni de plus sérieux à tous les points de vue. Au lieu de prêter aux banques, prêtez à votre banque, à celle du pays; elle est la vôtre. J'affecterai ces fonds à des travaux publics. De votre côté, vous vous enrichirez en économisant."

Qu'aurait-on dit de cette proposition? Bien sûr on eut critiqué le gouvernement, car le gouvernement c'est fait pour être critiqué. La critique fait d'ailleurs du bien; elle aide la digestion et fait passer le temps. Mais, en eux-mêmes, bien des gens se seraient dit: "Bah! au fond, qu'est-ce qu'on nous propose? Economiser? C'est une bonne et même très bonne chose. On pourrait faire pire. 3 p.c., n'est pas considérable, mais ça vaut bien la peine de perdre 1 ou 2 pour cent quand en retour, on bénéficie de garantie absolue. Prêtons puisqu'on nous remboursera. On ne regrette jamais d'avoir économisé"

Raisonnement plein de bon sens, n'est-ce pas? Revenons à nos jours. Nous sommes à la fin de l'année 1944 et encore en guerre. Le danger est passé, mais l'incendie brûle au loin et surtout les affaires vont bien. Le gouvernement dit au public:

"Vous faites plus d'argent qu'en 1939. J'ai commencé une tâche qui n'est pas encore finie. Prêtez-moi vos économies pour ramener la paix. Avec l'argent recueilli, je paie ici des salaires et j'achète au pays des matières premières. Je vous rembourserai le tout avec un intérêt de 3 pour cent. Si d'aventure vous avez besoin de votre argent, je vous le rembourserai quand vous voudrez. Trouvez-en des emprunteurs aussi accommodants que moi; il n'y en a pas. En prêtant, vous vous enrichissez et vous vous mettez à l'abri des dangers de l'avenir. Mes lancements d'emprunts sont au fond des campagnes qui préchent l'économie et protègent vos meilleurs intérêts. J'ai toujours payé mes dettes; personne n'a regretté de m'avoir prêté et personne ne regrette d'avoir fait des économies." Cet autre raisonnement est également plein de bon sens, avouons-le.

tuelles. Pourtant, l'autre jour, en Ontario, on a condamné à la potence quatre Camisards modernes qui avaient tué une femme en la mettant à la question du poêle rouge pour lui faire révéler la cachette de son argent.

Les camarades de l'Association des Hebdo C.-F., font le front sacré et bien volontiers pour offrir leurs vœux de bon succès à Lionel Bertrand devenu l'âme dirigeante de "L'Avenir du Nord". Lionel, qui a donné à l'Association intelligente que dévouée, écrira lui-même la page de fond de L'Avenir" réputé, depuis plusieurs décades, pour des controverses qui alertaient parfois tout le pays Lionel, pour être moins violent probablement que ses devanciers, n'en fera pas moins, dans ses nouvelles pénales, de l'excellente besogne, de la "belle ouvrage", comme disent nos gens, mêmes s'ils ne sont pas des pays d'en haut.

Il est clair que l'élection fédérale qui vient de agiter fort la question constitutionnelle. D'excellents observateurs de la chose politique croient qu'après le vote, Ottawa tiendra une grande conférence avec les provinces, pour tenter de les satisfaire toutes, par leur jeter tous les os qu'il faut sur la question de l'autonomie provinciale. En cas d'échec, ne se trouverait-il qu'une seule province à regimber réellement. Ottawa demanderait alors à Westminster d'amender en conséquen-

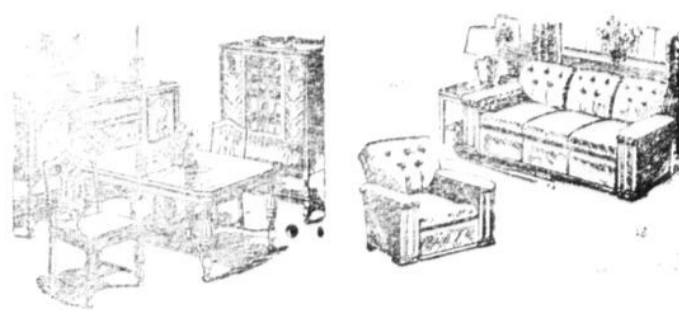
ce l'Acte de l'Amérique du Nord. C'est une perspective qui a largement cours, notamment en Ontario ou "Maclean's" vient de l'interpréter dans son dernier numéro.

Le juge Sévérin Létourneau a fort justement agité la cloche d'alarme, l'autre jour, au congrès annuel du Barreau du Québec, lorsqu'il a mis le pays en garde contre les Commissions et contrôles d'Etat qui sont, a-t-il précisé, un danger pour les droits civils et le droit commun et qui menacent de nous plonger dans un "nouveau despotisme" à moins qu'on ne prenne les moyens, pour l'après-guerre, de nous débarrasser de cette ingérence que la guerre seule peut justifier et pour un certain temps.

Peu de journalistes auront eu, comme Alan Wood qui a été témoin des combats effarants d'Arnhem, l'occasion de voir l'Histoire, s'écrire sous leurs yeux avec un pareil heurt de titans, dans un pareil souffle d'enfer. Avec la témérité des grognards de Rostand, les 8.000 parachutistes alliés attaquaient toujours mais ron daient comme beurre en poêle sous le feu implacable des Nazis dix fois plus nombreux. La mêlée horrible dont l'Histoire restera stupéfiée, dura une semaine, a "patch of hell" comme disait Wood en téléphonant le combat rond par rond, de son petit appareil portatif, au Monde qui écoutait, haletant.

La Commission des Prix et du Commerce publiait récemment contre l'inflation, une grande ré-

clame qui faisait voir une brave vache traitée du mauvais côté. (suite à la page 4)



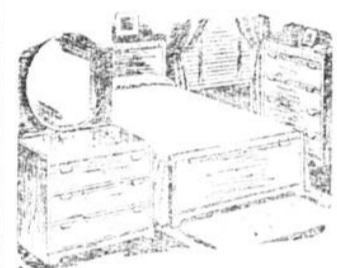
## Visitez notre magasin de meubles

Vous serez surpris des aubaines qui vous y attendent. Nous pouvons vous fournir tout ce que vous désirez en faits d'ameublement, pour des prix les plus bas.

Tous nos acheteurs ont obtenu entière satisfaction de notre maison.

Venez voir nos ameublements de chambre à coucher, de salle à manger, et nos ameublements de salon: Chesterfields, tables, lampes, radios, poêles, prélat, matelas, etc.

Faites vos achats à notre maison: des aubaines vous attendent.



## Les Meubles Modernes

STE-MARIE, Bce.

Employez l'éclairage qui la vue ménage!

AMPOULES EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

# CULTIVATEURS ET HOMMES DE FERME VOICI QUELQUE CHOSE D'IMPORTANT

## Les règlements du Service Sélectif concernant la coupe du bois de pulpe sont comme l'an dernier

La coupe du bois de pulpe est encore considérée comme une industrie essentielle à la guerre. Les règlements du Service Sélectif vous permettent de conserver votre état civil comme cultivateur, pourvu que vous ayez déjà obtenu un sursis en conformité des lois de guerre.

Le besoin de bûcherons est plus urgent que jamais. Si vous pouvez quitter votre ferme durant les mois d'hiver, sans nuire en aucune façon à la production agricole, n'hésitez pas à aller travailler dans la forêt.

En agissant ainsi, vous travaillerez pour le Canada et vous augmenterez votre revenu.

Les compagnies engagent déjà des hommes pour cette saison. Assurez-vous du travail dès maintenant.

## N'ATTENDEZ PAS

Approuvé par A. MacNAMARA, Directeur du Service Sélectif National.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

## POUR OBTENIR DE L'EMPLOI DANS LA FORÊT

Adressez-vous à  
Votre bureau du Service Sélectif le plus proche; ou  
Votre bureau de placement provincial le plus proche; ou  
Votre agronome provincial; ou  
Votre Comité paroissial de production agricole.

SIGNEZ votre engagement avec un représentant d'une compagnie de pulpe et papier autorisé par le Service Sélectif National—de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Le Ministre des Finances du Dominion du Canada  
met en souscription publique

# Le Septième EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$1,300,000,000

Daté du 1er novembre 1944 et portant intérêt à compter de ce jour, réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

À 17 ans et 3 mois		À 4 ans	
<b>OBLIGATIONS 3% ÉCHÉANT LE 1er FÉVRIER 1962</b>		<b>OBLIGATIONS 1 3/4% ÉCHÉANT LE 1er NOVEMBRE 1948</b>	
Rachetables à partir de 1959		Non rachetables avant l'échéance	
L'intérêt payable les 1er février et 1er août		L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre	
Coupons des titres:		Coupons des titres:	
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$10,000, \$25,000, \$100,000		\$1,000, \$5,000, \$10,000, \$25,000, \$100,000	
<b>PRIX D'ÉMISSION: 100%</b>		<b>PRIX D'ÉMISSION: 100%</b>	

Le produit de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre. Les registres de l'emprunt, ouverts le 23 octobre 1944, se clôtureront le ou vers le 11 novembre 1944.

### OFFRE DE CONVERSION

Les détenteurs d'obligations 4 1/2% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1944 et d'obligations 3 1/2% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1949, appelées au remboursement à 100% le 15 octobre 1944, peuvent présenter ces titres en acquittement de souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches du présent emprunt. La valeur de conversion des 4 1/2% et des 3 1/2% cédées s'établira à 100.125% de la valeur nominale et la soulte d'échange sera versée en espèces.

Vous pouvez acheter ces obligations par l'intermédiaire de tout vendeur de l'Emprunt de la Victoire, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt, de qui vous pouvez vous procurer des prospectus et des formules de souscription.

Echos des Editions Bernard

Jacques Rivière a regardé son pays d'un oeil impartial et, des observateurs de ce philosophe d'envergure a jailli la description la plus vraie de l'âme française. Il s'est avéré, dans "Le Français réédité chez VALIQUETTE, le plus brillant apologiste de son temps. Le style est d'une grande originalité, avec, de temps à autre, des phrases qui ont le charme inachevé d'une esquisse de grand maître. Il a divisé ses études en quatre parties: I. Nos défauts et leurs remèdes. II. De l'ordre. III. La révolution et nous. IV. La Russie. Tout cela est suivi de quelques notules et d'une brève évocation de la France.

"Le Français" de Jacques Rivière, publié aux éditions Bernard Valiquette, est à peu près inédit au Canada, puisqu'on n'avait édité en France en quantité très limitée. Parmi quelques défauts qui font la faiblesse de la France, Rivière mentionne la propulsion du Français à la bataille pour des mots. Ainsi, pense-t-il, "si l'on n'avait pas inventé ce mot et cette image: la Calotte, bien des haines n'eussent jamais existé. Réactions formidables dans un double sens qu'a pu produire à un moment ce seul mot, cette seule représentation.

Quand deux Français discutent, ce n'est pas pour savoir chacun s'il est dans le vrai ou non, mais parce que, ayant choisi une idée, à peu près au hasard, il y tient jusqu'au bout. Chacun sort ses arguments et devient bientôt persuadé qu'il a raison parce qu'il a fait son choix à l'inverse de son adversaire. Voici l'une des constatations faites par Jacques Rivière dans "Le Français" publié aux Editions Valiquette, livre qui fait pendant à "L'Allemand" publié par le même auteur, après avoir été prisonnier en Allemagne durant une grande partie de la guerre de 1914.

Choix de poésies

de PAUL VERLAINE

C'est un recueil des plus beaux vers du poète saturnien que viennent de publier Les Editions Variétés. "Paul Verlaine est resté un enfant toute sa vie. Mais faut-il l'en plaindre puisqu'il nous a laissé de si belles choses?"

Heureux le poète, qui, comme Verlaine, conserve son âme d'enfant, sa fraîcheur de sensations, son instinctif besoin de caresses; qui a de sincères repentirs, aime avec candeur, croit en Dieu le prie humblement dans les heures sombres, et qui dit naïvement tout ce qu'il pense et tout ce qu'il éprouve, avec des maladrotes charmantes et des gaucheries pleines de grâce!

Heureux ce poète, malgré les grands malheurs qu'il a soufferts dans son corps malade et dans son cœur douloureux. Mais la souffrance est la rançon du génie et ce mot peut-être prononcé en parlant de Verlaine, car son nom éveillera toujours le souvenir d'une poésie absolument nouvelle et qui a pris dans les lettres françaises l'importance d'une décou-



MON PÈRE M'A PROMIS UNE OBLIGATION DE LA VICTOIRE POUR CHAQUE BOÛCHE QUE JE FERAIS PRISONNIER. ACHÉTEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Procurez-vous ces ouvrages

HISTOIRE Iberville le conquérant par Guy Frégault. \$3.00 l'exemplaire - \$3.25 par la poste. L'étude la plus complète encore publiée sur Pierre Le Moyon l'Iberville.

verte.

Oui Verlaine a créé une poésie qui est bien à lui seul, une poésie d'une inspiration à la fois naïve et subtile, toute en nuances, évocatrice des plus délicates vibrations de nerfs, des plus fugitifs échos du cœur. Une poésie où les strophes tournent et chantent comme une ronde enfantine où les vers déjà de la musique.

Et dans cette inimitable poésie, il nous a dit de toutes ses ardeurs toutes ses fautes, tous ses remords toutes ses tendresses, tous ses rêves et son âme si troublée.

De tels poèmes sont faits pour demeurer.

(1) Un volume de 310 pages. Prix \$1.25, par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

BIOGRAPHIES

La vie de Jean Racine Par François Mauriac. \$1.20 l'exemplaire. \$1.30 par la poste. Un livre qui a eu un grand retentissement lors de sa publication. Le roman de François Villon Par Francis Carco. \$1.50 l'exemplaire \$1.65 par la poste. Un des meilleurs livres de Francis Carco.

POESIE

Jazz vers l'infini par Pierre-Carl Dubuc \$1.20 l'exemplaire. \$1.35 par la poste.

Magnifique illustrations de Gabrielle Filion. Couverture de Fernand Bonin.

Poésies par Pierre Louys \$1.25 l'exemplaire \$1.35 par la poste.

LITTÉRATURE ROMANESQUE Le désert de l'amour par François Mauriac. \$1.25 l'exemplaire. \$1.35 par la poste.

L'un des ouvrages les plus célèbres du grand romancier français Dame en noir par Camille Mayran. \$1.25 l'exemplaire \$1.35 par la poste.

La saison chère aux travailleurs

C'est à cette époque de l'année alors que les récoltes sont terminées, que le cultivateur consacre une partie de ses activités au labour. Au cours de l'année, cette question des labours a soulevé beaucoup d'intérêt après la publication d'un livre intitulé "Fantaisie de Laboureur" L'auteur peut très bien connaître les conditions qui existent dans la section du continent qui la concernent, la charrue cependant demeure l'instrument à employer pour la préparation du terrain dans l'Est Canadien.

Le labour peut être fait au printemps, à l'été ou l'automne. Le demi-jachère et à l'automne. Le labour d'automne est, règle générale, préférable au labour de printemps pour bien des raisons. C'est un fait reconnu que plus le

Un beau roman de la littérature catholique. Abonnez-vous à la revue mensuelle AMERIQUE FRANÇAISE \$3.50 par année (12 numéros) Société des Editions Pascal 60 cimet rue St-Jacques Montréal

LES VIANDES en 1940 - \$44,500,000 en 1943 - \$91,000,000 AUGMENTATION DE 105% Economisons pour l'avenir ACHETONS des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

grain est semé de bonne heure le printemps, meilleure est la récolte et le labour fait le printemps retarde d'autant les semences. Le labour d'automne épargne donc du temps et donne de meilleures récoltes.

Un des effets bienfaisants du labour d'automne est le travail de la gelée spécialement sur les sols lourds. La gelée rend la terre plus friable et permet une meilleure préparation du terrain pour les

semis. Lorsque les champs à labourer ont été choisis, il importe ensuite de pratiquer un bon labour. L'herbe et les rebuts qu'il y a sur le champ doivent être complètement recouverts de façon à ce que l'on ne voie que de la terre à la surface et le gazon doit être bien tourné. Pour arriver à cette fin, le bon laboureur emploie un écoumoir bien ajusté à sa charrue et il fait un labour uniforme dans la largeur et l'épaisseur.

Si vous pouvez faire un beau et bon labour, prenez part au concours de labour, qui aura lieu dans votre région et comparez votre labour avec celui de vos voisins compétiteurs. Si vous n'y prenez pas part, venez quand même pour voir de quelle façon l'on procède et être en mesure de concourir l'an prochain. Quand vous pourrez labourer aussi bien que les gagnants des concours, vous trouverez qu'il est facile de bien préparer le terrain pour les semis.

LES ANCIENS COMBATTANTS DU CANADA et leurs privilèges d'après-guerre

Voici la première annonce d'une série ayant pour but de renseigner la population canadienne quant aux projets de rétablissement des militaires des deux sexes. Pour obtenir les détails complets, conservez et lisez chaque annonce.



Pour renseignements complets, demandez un exemplaire du feuillet intitulé "Le retour à la vie civile".

L'avenir après la libération—

MESSAGE AUX PARENTS DES MILITAIRES

Lorsque vos fils et vos filles reviendront au foyer, lorsqu'ils enlèveront l'uniforme, lorsqu'ils retourneront dans le monde comme Canadiens normaux et aimant la paix, quelle sera leur perspective? Pourront-ils reprendre leur vie comme civils où ils l'ont laissée des mois ou de longues années auparavant?

Existe-t-il des projets pour les aider à faire les choses qu'ils voulaient faire avant la guerre? Seront-ils en sécurité? Pourront-ils continuer des cours d'études ou recevoir la formation requise? Recevront-ils de l'aide pour devenir propriétaires de leur foyer ou pour établir leur propre commerce, ou encore pour réintégrer leur vie familiale.

Voilà des questions qui intéressent tous les Canadiens qui ont des fils ou des filles bien-aimés dans l'armée. Or la présente série d'annonces a pour but de répondre à ces questions.

UNE CARRIÈRE, VOILÀ L'OBJECTIF

Le Canada forme, depuis le commencement de 1940, des projets visant le retour à la vie civile de vos fils et de votre fille. Ces projets sont en vigueur et on les exécute à l'heure actuelle. Le but est de faire profiter chaque ancien militaire d'occasions de rétablissement. Des milliers, déjà revenus à la vie civile, ont bénéficié de formation, d'octrois d'entretien, de conseils de la part des fonctionnaires du ministère des Pensions et de la Santé nationale, et de dispositions visant la sécurité sociale. L'assistance est ample pour les hommes et les femmes qui veulent faire leur part.

ASSISTANCE LORS DE LA LIBÉRATION

Lorsque votre fils et votre fille seront libérés de l'armée, ils recevront:

- 1. Une allocation vestimentaire de \$100.00 (si la libération a lieu après le 1er août 1944).
2. Leur solde jusqu'à la date de libération.
3. Un mois de solde supplémentaire s'ils ont servi sans interruption durant 183 jours, en guise d'octroi de réadaptation.
4. Un bon de transport par chemin de fer jusqu'à leur foyer ou à l'endroit où ils se sont enrôlés.

Les personnes à charge recevront:

- 1. L'allocation familiale régulière jusqu'à la date de la libération, avec solde déléguée.
2. Un mois supplémentaire d'allocation familiale, avec solde déléguée, si le militaire a servi sans interruption durant 183 jours.

On permettra à votre fils ou à votre fille de garder un uniforme. En outre, il ou elle subira un examen médical complet ainsi qu'un examen dentaire et aura droit à des traitements gratuits durant une année après la libération. Pour ce qui est des militaires réformés, les Directeurs du Bien-être des anciens combattants ont une entrevue avec chaque militaire libéré et lui font connaître le programme de rétablissement.

GRATIFICATION POUR SERVICE DE GUERRE

A la libération, ceux qui se sont enrôlés pour servir en dehors du Canada, ou ceux qui ont servi dans les Aléoutiennes, ont droit à une gratification pour service de guerre. Cette gratification équivaut à \$7.50 pour chaque période de trente jours de service au Canada et dans l'hémisphère occidental, et à \$15.00 pour chaque période de trente jours de service outre-mer, ou dans les Aléoutiennes, il y a, en plus, sept jours de solde et allocations pour chaque période

de six mois d'un tel service. Les versements sont effectués à la fin de chaque mois, au cours des six mois qui suivent la libération. Des détails complets sur la gratification pour service de guerre seront donnés dans une annonce subséquente.

CRÉDIT DE RÉADAPTATION

Outre la gratification pour service de guerre, il y a un crédit de réadaptation de \$7.50 pour chaque période de trente jours de service dans l'hémisphère occidental, et de \$15.00 pour chaque période de trente jours de service outre-mer. Ce crédit peut être affecté à diverses fins: par exemple, l'achat ou la réparation d'une maison, l'achat de meubles, l'acquisition d'un commerce, le paiement de primes d'assurance-vie du Gouvernement, et certaines autres dépenses qui aideront à votre fils et à votre fille à réintégrer la vie civile. Le crédit en question, qui est réduit par les octrois accordés pour la formation ou l'instruction, ou encore par des octrois relevant de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, vise surtout les anciens militaires qui ne se prévalent pas des avantages de ces trois projets.

RÉINTÉGRATION D'EMPLOIS

Si, avant de s'enrôler, votre fils ou votre fille occupait un emploi civil et n'était pas engagé pour remplacer une personne déjà dans les forces militaires, si l'emploi existe encore et si votre fils ou votre fille est apte à le réintégrer, l'ancien patron, aux termes d'une loi canadienne, a le droit de lui accorder de nouveau cet emploi, avec droits d'ancienneté. La demande tendant à obtenir cette réintégration doit être soumise à l'ancien patron dans les trois mois qui suivent la libération de l'armée ou l'évacuation de l'hôpital.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET INSTRUCTION

Le plus sûr moyen d'obtenir et de conserver un emploi permanent, c'est-à-dire le genre d'emploi que

Les Directeurs du Bien-être des Anciens Combattants sont postés dans des centres stratégiques partout au Canada. Ces fonctionnaires sont les amis des anciens militaires. Il est de leur devoir de conseiller et d'aider tous les anciens militaires relativement à leurs problèmes de rétablissement civil. S'il y a un quelconque point du programme de réadaptation que vous ne comprenez pas bien, consultez le Directeur du Bien-être des anciens combattants le plus rapproché.

vos fils ou votre fille recherchera, c'est d'avoir les aptitudes requises. Les projets exécutés au Canada fournissent l'occasion d'acquies ces aptitudes, soit à l'université, soit dans d'autres établissements lorsqu'on vise une carrière commerciale ou industrielle. Les honoraires sont payés par l'Etat, avec allocations de subsistance, pendant la période de formation professionnelle ou d'instruction.

PENDANT UNE PÉRIODE DE MALADIE OU DE CHÔMAGE

L'ancien militaire est protégé contre la maladie ou le chômage par les allocations d'entretien auxquelles on peut avoir recours pendant les dix-huit mois qui suivent la libération. En outre, ceux qui ont travaillé durant quinze semaines à des emplois comportant de l'assurance-chômage, sont protégés par la loi de l'assurance-chômage.

CONSTRUCTION DE MAISONS ET ÉTABLISSEMENT SUR DES FERMES

Il y a des dispositions en vue d'aider les travailleurs, dans les villes et ailleurs, à devenir propriétaires de leurs maisons, soit sur de petites propriétés en dehors de la zone où les taxes sont élevées, soit dans les villes, en vertu de la Loi fédérale sur le logement. Les cultivateurs qui consacrent tout leur temps à la culture peuvent recevoir une aide pécuniaire dans ce domaine; d'autre part, les pêcheurs commerciaux peuvent jouir d'une aide pécuniaire pour devenir propriétaires de leurs maisons, sur de petites propriétés, et pour acheter l'équipement requis pour la pêche.

TRAITEMENT GRATUIT

Au cours de l'année suivant la libération, les anciens militaires des deux sexes ont droit à des traitements gratuits, à l'hospitalisation et aux allocations pour toute affection, même si elle n'est pas due au service. Les pensionnés ont droit à ces privilèges leur vie durant, pour ce qui est de l'invalidité leur ouvrant le droit à pension.

LA POLITIQUE DES PENSIONS

La Loi canadienne des pensions est appliquée par une commission indépendante, dont tous les membres sont des anciens combattants. Toute invalidité permanente survenue outre-mer et qui n'est pas due à l'inconduite, ouvre le droit à pension. Lorsque le service a eu lieu au Canada seulement, l'invalidité doit être attribuable au service.

Publié par autorité de l'honorable Ian A. Mackenzie, Ministre des

PENSIONS ET DE LA SANTÉ NATIONALE

CONSERVEZ CETTE ANNONCE, QUI FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE. ENVOYEZ-LA À QUELQUE MILITAIRE OUTRE-MER DES DÉTAILS COMPLETS SUR CE PROGRAMME SERONT DONNÉS DANS DES ANNONCES SUBSÉQUENTES.

**Brioche**  
qui fondent dans la bouche  
**SANS BEURRE**

**BRIOCHE**  
**"MAGIC"**  
**AU MIEL**

2 tasses farine tamisée  
1/2 c. à thé sel  
1/2 tasse shortening  
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"

1/2 tasse miel  
1/2 tasse lait (à peine)  
1/2 c. à thé zeste de citron râpé, si possible

Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening. Combinez 1/2 tasse de miel avec le lait et ajoutez au premier mélange. Pétrissez sur planche légèrement enfarinée pour former une boule molle. Abaissez à la main à 1/2 pouce d'épaisseur. Découpez à l'emporte-pièce, placez sur une tôle et cuisez à four chaud (450° F.), 12 à 15 minutes. Mélangez le reste du miel avec le zeste de citron râpé et versez un peu du mélange sur les brioches avant de retirer du four. Donne 14 brioches.

**MAGIC BAKING POWDER**  
CONTAINS NO ALUM

Fabrique canadienne

**UNE GARANTIE DE RÉUSSITE**

### Un premier contingent canadien est arrivé en Australie

Le haut-commissaire du Canada dit que ces troupes sont "l'avant-garde" de l'armée canadienne dans le Pacifique. — Le Canada enverra deux ou trois divisions dans le Pacifique, après la défaite de l'Allemagne.

Australie. Le premier contingent de troupes canadiennes est arrivé en Australie. Les soldats canadiens ont été reçus par le haut-commissaire du Canada qui a déclaré qu'ils étaient "l'avant-garde" de l'armée canadienne dans le Pacifique.

L'arrivée des troupes canadiennes en Australie fait suite à la nouvelle émise d'Ottawa annonçant que 400 à 500 officiers et soldats, des techniciens, pour la plupart, seraient incorporés dans les armées australiennes et indiennes. Un groupe de vingt officiers fait déjà partie des forces australiennes et américaines. Ces officiers ont été envoyés dans le Pacifique pour étudier les conditions de la guerre amphibie et des opérations militaires dans la jungle. Partis du Canada au début de l'année, ils ont même été au combat à plusieurs occasions.

Lorsqu'ils ont quitté le pays, on croyait en certains milieux qu'ils prépareraient un programme advenant la possibilité d'une participation militaire active dans ce secteur. Des rapports confidentiels ont déjà été reçus par le gouvernement canadien, mais on ne sait si ces rapports ont quelque relation avec l'arrivée d'un contingent canadien en Australie.

En envoyant ainsi un contingent, l'armée canadienne suit la même tactique que lors de la participation militaire en Méditerranée. Un groupe de soldats avait été envoyé en Afrique du Nord pour observer les opérations militaires américaines et anglaises. Plus tard, ce premier contingent fut suivi d'un autre plus considérable jusqu'à ce que les forces canadiennes fussent assez nombreuses pour former une division d'abord, puis un corps distinct.

On ne sait pas encore si ce premier contingent arrivé en Australie serait constitué en unité distincte pour servir dans les armées australiennes ou indiennes, ou s'il serait dispersé dans les nombreuses formations militaires.

On sait que la part du Canada dans la guerre du Pacifique a été définie à la conférence Churchill-Roosevelt, à Québec. Aucun communiqué officiel n'a encore été émis, mais on croit savoir que les ministres de la Défense au Canada, M.M. Ralston, ministre de la Défense, Power, de l'Aviation, et Macdonald, de la Marine, ont décidé définitivement quelle quantité d'hommes ils pourraient envoyer dans le Pacifique, après la défaite de l'Allemagne.

Lorsque la guerre en Europe sera terminée, on croit que le Canada sera en mesure d'expédier sur le théâtre de guerre du Pacifique, un corps composé peut-être de deux ou trois divisions.

Le C.A.R.C. et la Marine ont aussi pris des mesures nécessaires pour participer à la guerre dans le Pacifique. Une mission des chefs de l'Air, dirigée par le vice-maréchal de l'Air L.-F. Stevenson, est présentement dans le sud-est de l'Asie étudiant probablement la possibilité d'envoyer des renforts aériens dans ce secteur. Les médecins de la marine ont aussi commencé à étudier les maladies tropicales et le conditionnement de l'air sur les navires.

### L'économie dirigée et le Québec

Au congrès de l'Association des marchands détaillants tenu à Québec, M. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie dans le gouvernement Duplessis, a exposé ce qu'il pensait de l'économie venant d'Ottawa.

M. le sénateur Vaillancourt, assistant de M. Donald Gordon, président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, avait précédemment pris la parole. Le nouveau ministre du Commerce et de l'Industrie déclara qu'il ne partageait pas l'opinion de M. le sénateur Vaillancourt au sujet de l'économie dirigée. Il reconnaissait sans doute que, en temps de guerre, l'économie dirigée pouvait être utile, même nécessaire, mais son rôle n'était plus le même en temps de paix. L'intervention des gouvernements à propos de tout et à propos de rien était une mauvaise affaire. Ni le gouvernement d'Ottawa ni le ministère du Commerce et de l'Industrie ne devaient conduire les affaires des marchands détaillants.

### Nous, assis à la maison

... nous connaissons la sécurité et la douceur du foyer, tandis que, sur les champs de bataille, nos gars regardent la mort en face. Ils luttent jusqu'au bout, disputant à l'ennemi chaque pouce de terrain. Quel contraste, n'est-ce pas?

Mais nous pouvons les aider. Imposons-nous quelques privations, faisons le plus d'économies possible et achetons des Obligations du VII<sup>e</sup> Emprunt. Soyons, nous aussi, des artisans de la Victoire. C'est le moins que nous puissions faire.

Alban Brochu  
Ste-Marie Bce  
Radio-Service

### THE HENEDINE

Va et Vient

M. J.-J. F. de Montréal, visitait M. et Mme F. Royer à M. Honorius Mercier et Mlle Gilberte et M. Gérard, de Montréal, chez Mme O. Pomerleau.

M. et Mme Donat Ruel, de Lévis, chez Mme Urbain Ruel.

M. et Mme L. Labbé, de Ste-Marie, chez M. et Mme Alphonse Cloutier.

Mme Roméo Baribeau, de Québec, visitait Mme Victorien Trachy.

M. et Mme Richard Tremblay, ainsi que Mlle Bernadette Gagnon, de Québec, chez M. et Mme Laurent Gagnon.

C'était à eux à les prendre en mains.

Le ministre, cependant, ne contesta point la nécessité de certains contrôles, mais il insista sur l'organisation particulière de notre pays. "C'est ainsi, dit-il, que la province de Québec est française et catholique, tandis que les autres provinces sont anglo-protestantes. Nous avons des droits à conserver. Il ne faut pas les sacrifier pour économiser quelques piastres. Quand nos destinées industrielles et commerciales seront entre les mains d'Ottawa, nous n'aurons plus de contrôle sur elles. L'économie dirigée ne doit pas être dirigée contre nous. L'économie dirigée venant d'Ottawa serait fatale à la province de Québec".

Dans ce discours de M. Beaulieu, nous découvrons l'attitude officielle du gouvernement de Québec sur l'économie dirigée en notre pays. Cette attitude s'appuie sur la liberté raisonnable du commerce et sur la nécessité, pour la province de Québec, de conserver son autonomie.

L'économie dirigée est l'une de ces expressions auxquelles on attribue des significations multiples. S'il est une économie dirigée à laquelle nous devons nous opposer, toute économie dirigée n'est pas condamnable en soi. En tout cas, lorsque le ministre québécois du Commerce et de l'Industrie, réclame, pour l'après-guerre, la liberté raisonnable du commerce et s'oppose à l'établissement d'une économie dirigée venant d'Ottawa, parce qu'elle serait fatalement dirigée contre le Québec, il a parfaitement raison.

(Le Droit) C. L.H.

### Le cardinal a été reçu par le Pape

Cité du Vatican, 29. — Sa Sainteté le pape Pie XII a reçu aujourd'hui le cardinal Villeneuve en audience

### La manière d'agir de M. Godbout

M. Adélard Godbout annonçait au lendemain des élections provinciales qu'il collaborait dans la mesure du possible avec le nouveau gouvernement Duplessis, et verrait même à paier un député libéral avec le major Paul Sauvé, réélu député du comté de Deux-Montagnes, en service actif sur les champs de bataille de France. Chez les politiciens libéraux, on s'empressa de vanter la largeur d'esprit de M. Godbout, et sa générosité à l'endroit de M. Duplessis, son adversaire heureux au scrutin du 8 août.

Après le major Sauvé, la générosité de M. Godbout se réduit à fort peu de chose. S'il avait voulu se montrer vraiment chic pour le député de Deux-Montagnes, M. Godbout ne lui aurait pas suscité d'adversaire dans son comté, et aurait pu même s'entendre là-dessus avec les chefs du Bloc populaire canadien. Il aurait permis l'élection par acclamation de M. Sauvé, pendant que celui-ci risquait sa vie pour la civilisation, la démocratie et la chrétienté, pour nous exprimer comme le premier ministre du pays, ce M. King si cher à M. Godbout.

Au lieu de laisser le champ libre à M. Sauvé, M. Godbout fit l'impossible pour assurer sa défaite, avec la collaboration du Bloc populaire, qui opposa lui aussi un adversaire au député sortant de Deux-Montagnes. Si le parti libéral avait réussi à battre M. Sauvé, M. Godbout n'aurait pas à paier aujourd'hui pour lui. M. Sauvé ayant été élu de nouveau, malgré la coalition des forces contre lui, M. Godbout nous arrive avec son offre de pairage, et ses amis le proclament très chic. Élégance à rebours, si l'on peut dire.

H. B.

privée qui a duré plus d'une heure. Son Eminence a présenté au Saint-Père le commodore de l'air, J. A. E. Charest, directeur des armées catholiques du C.A.R.C., le colonel O'Neil, aumônier senior catholique de l'armée canadienne outre-mer, le capitaine de groupe W. V. McCarthy, aumônier senior du C.A.R.C., outre-mer, l'aumônier H. F. Smeaton, et l'abbé Paul Nichol, son secrétaire particulier.

On croit que le cardinal demeurera à Rome pour deux semaines.

Cité du Vatican, 29. — Le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, a célébré la messe à sa résidence et a reçu de nombreux visiteurs au cours de l'avant-midi. Son Eminence a fait aussi plusieurs appels téléphoniques dans l'après-midi, aux différentes institutions reli-

### Achetez des OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

**TOUT POUR LA VICTOIRE**

La Banque Canadienne Nationale  
Ste-Marie Bce

ligieuses. Le cardinal, accompagné de son secrétaire particulier, l'abbé Paul Nichol, demeure à la résidence des Oblats de Marie Immaculée, un ordre religieux dont il fait partie, sur la Via Vittorina Da Feltré.

Après l'audience, le cardinal s'est rendu au secrétariat d'Etat du Vatican.

Lorsque le cardinal est entré dans la bibliothèque papale pour l'entretien, on remarquait cinq enveloppes, dont l'une portait cinq cachets rouges, sur le bureau du Saint-Père. Après l'audience, on a remarqué aussi que cette enveloppe avait été ouverte probablement par le Pape qui en aurait examiné le contenu.

Québec, 29. — Dans un câblogramme envoyé à Son Exc. Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, et rendu public, le cardinal Villeneuve dit qu'il remercie "la di-

vine Providence de l'avoir amené au Pape". Le cardinal fut reçu par le Vatican aux pieds de Sa Sainteté le Pape aujourd'hui.

TU ES HABILE DE FAIRE D'AUSI BON PAIN!

JE SUIS HABILE D'EMPLOYER UNE AUSSI BONNE LEVURE!

La 'ROYAL' facilite la cuisson — assure un pain léger, savoureux et à mie fine

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'!

Soutenons Notre Offensive Victorieuse

EN ACHETANT DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Chacun de nous... fier de son pays, doit participer au "C Emprunt de la Victoire", en achetant autant d'Obligations que ses moyens le lui permettent. De cette façon seulement, pourrons-nous acquiescer une partie de notre dette envers nos braves gars et les aider à poursuivre leur offensive victorieuse jusqu'au triomphe final.

Les Meubles Modernes Engr  
Ste-Marie Bce

### ACHETEZ AU MOINS UNE OBLIGATION DE PLUS

DOMINION OF CANADA

### TOUT POUR LA VICTOIRE

J.-T. Lacroix et Fils  
marchand-général  
Ste-Marie Bce

JE N'EN FINIS PLUS DE REMPLIR CES SACS. ON DEVRAIT LES APPELER DES SACS À RÉPÉTITION!

PEUT-ÊTRE, MAIS C'EST UNE RÉPÉTITION QUI N'ENNUIERA PAS LE MARIN QUI LES REÇOIT

VOUS AVEZ RAISON! J'AVAIS JUSTEMENT BESOIN D'UN NOUVEAU RASOIR, DE PÂTE DENTIFRICE, DE CHAUSSETTES NEUVES ET...!

REMPLEZ UN SAC

MARINE MARCHANDE

### BRASSERIE BOSWELL

PUBLIÉ DANS LE BUT D'AIDER L'EFFORT NATIONAL DE GUERRE

# AU Chef Lieu

ST-JOSEPH BEAUCÉ

—Mlle Claire Taschereau est de retour d'un séjour à Québec chez des parents et amies.

—M. J.-E. Leblond, de Québec, était de passage parmi nous au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Alphonse Giguère, et Mlle Jeanne D'Arc Giguère et M. Armand Giguère, étaient de passage à Québec ces jours derniers.

—M. et Mme Adalbert Bolly, de Thetford, ont rendu visite à Mme Thomas Bolly, récemment.

—Mlle Lydia Roy est allée en promenade à Québec et Scott, dernièrement.

—M. et Mme Joseph Poulin, d'Ascot Corner, sont revenus par nous pour y demeurer.

—M. Paul-Henri Giguère est actuellement à Montmagny pour quelque temps.

—M. J. Henri Valliquette, de Grand'Mère, était de passage dans notre localité la semaine dernière.

M. et Mme Joseph Jacques, de Lewiston, Me., étaient en visite chez M. et Mme Thomas Champagne, récemment.

—M. Arthur Poitras, de Montréal, était en promenade dans notre localité ces jours-ci.

—M. et Mme Valère Roy, de Québec, étaient à St-Joseph samedi, à l'occasion des funérailles de Mme Thomas Roy.

—M. Arthur Pelchat, N.P., était dans notre localité par affaires la semaine dernière.

—Mme Louis Simard, et son fils, Jean-Claude, de St-Côme, étaient en visite chez Mme Wilfrid Giguère, dimanche dernier.

—M. Julien Audet, de Québec, passe quelques jours chez son père M. Cléophas Audet.

**Mort de M. Odilon Jacques**

Un citoyen bien connu et très estimé de St-Joseph, vient de disparaître en la personne de M. Odilon Jacques (à Charles) époux de Dame Antonia Cliche, décédé le 13 octobre, à l'âge de 59 ans et

6 mois.

Le défunt laisse pour le pleurer, neuf garçons: MM. Joseph Jacques, de St-Frédéric; Jean-Thomas, de Sts-Anges; Philippe, Charles, Gédéon, Marcel, Antoine Léon et Raymond Jacques, de St-Joseph; deux filles: Mme Jean-Baptiste Lessard (Eva) de St-Frédéric et Mlle Marie-Paule Jacques de St-Joseph; ses belles-filles: Mme Joseph Jacques, de St-Frédéric; Mme Philippe Jacques, de St-Joseph; un frère: M. Alfred Jacques; deux sœurs: Mme Ernest Jacques (Marie-Louise) et Mme Thomas Lagueux (Génoria) de St-Joseph; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alfred Jacques, MM. Ernest Jacques et Thomas Lagueux; M. et Mme Jean-Thomas Cliche; M. et Mme Philippe Cliche; Mme Vve Arthur Lambert, M. Odilon Poulin, de St-Joseph; M. et Mme Joseph Cliche, de Cléricky; M. et Mme Joseph Cliche, de Ste-Marie; M. Tancrede Perreault ainsi que M. et Mme Achille Labbé de Vallée-Jct.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de St-Joseph, lundi matin, le 16 courant, à 9.30 heures, au milieu d'une foule considérable de parents et amis.

A l'église la levée du corps fut faite par M. le curé Joseph Houde, et le service chanté par M. l'abbé Léon Bernier, assisté de MM. les abbés J. Houde et Alphonse Guy, comme diacre et sous-diacre.

M. Emile Jacques, entrepreneur de pompes funèbres, et neveu du défunt, de St-Joseph, dirigeait les obsèques.

A Mme Jacques et à tous les membres de la famille éprouvée, "Le Guide" offre l'expression de ses plus vives condoléances.

**A l'Hôpital**

M. Rosaire Bourret est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il souffre de fracture d'une jambe à la suite d'un accident survenu à St-Joseph, au cours de la

## La masse...

(suite de la page 1)  
éélu agent d'affaires et notre excellent ami, Raymond Douville, a été réélu secrétaire. Pendant quelque temps nous avons déploré ces réélections permanentes, mais à tout prendre, il faut admettre que nos deux confrères ont la compétence requise pour le poste qu'ils occupent. Nous ne cacherons pas cependant que les éditeurs en général nous ont fortement déçus déjà et qu'ils semblent craindre de prendre la parole lorsqu'il s'agit de leurs intérêts. Nous ajouterons que plusieurs ne semblent pas avoir l'énergie et le courage requis pour parler quand c'est le temps.

La distribution des contrats du gouvernement se fera d'une façon honnête et juste, les méritants, nous l'espérons, les premiers. Il n'y aura pas de jeu de cache-cache cette fois.

Avec l'Union Nationale, tout se fait avec justice, il n'y a que quand les libéraux sont au pouvoir que la dilapidation commence.

Nous connaissons un journal, un petit journal, s'il mérite ce nom, qui était gavé de contrats par le provincial, sous les rouges. A date, rien n'est encore donné sous, l'Union Nationale.

Si c'est un homme et un cigare, c'est Louis Vachon, s'il porte un chapeau dur, c'est M. Jules Drouin s'il n'a pas de chapeau du tout, c'est Guy Lacroix, s'il est toujours occupé c'est à peu près comme

semaine dernière. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

**Décès de Mme Thomas Roy**

Nous avons appris avec un profond regret la mort soudaine de Mme Thomas Roy, née Emma Cloutier, survenue mercredi le 11 octobre, à l'âge de 71 ans.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 14 octobre, à 10.30 heures, en l'église paroissiale de St-Joseph.

Nous offrons à M. Roy et aux membres de la famille nos plus sincères sympathies.

## VOUS POURRÉZ OBTENIR LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

... tout le monde.

La plus grande habileté d'Hitler au cours de la présente guerre, fut de tenir secrète son arme secrète.

Chaque cochon, en Allemagne doit maintenant porter une étiquette portant un numéro. De cette façon il sera plus facile de reconnaître un cochon d'un Allemand.

Ce que un journal de Drew:

Au lieu de chercher la grosse bête noire dans la province de Québec, voici un conseil que Monsieur Drew devrait donner aux siens: Laissez les toutous dans les niches et faites entrer les enfants dans la maison.

De cette façon on ne s'arracherait pas les oreilles entre Canadiens et... on pourrait se passer d'immigrants.

Les coucous

Josette, dont les parents possèdent une de ces pendules appelées coucous, qui imitent le chant de l'oiseau du même nom, se promène dans les bois avec sa mère et entend pour la première fois un véritable coucou:

—Oh! maman, s'écria-t-elle, comme c'est drôle: les arbres qui sonnent les heures.

Les précieuses lunettes

On vient d'acheter des lunettes Paul. Il est si content qu'il ne veut pas s'en séparer.

—Il faut les ôter pour dormir, lui dit sa mère.

Paul — Alors je ne pourrai pas voir mes rêves.

Guy prend le temps de l'habiller pis a rest'ra attachée... (ta jarretière)

L... comment aimes-tu l'albun que "Tit-Pit" t'a donné hier?

G. P. a un pas de fait pour St-Joseph.

## Vraiment...

Encore que l'objectif soit plus fort que jamais, le 7e Emprunt de Guerre canadien sera souscrit comme les précédents. Car dans tout contribuable qui achète une Obligation de la Victoire, il y a l'homme d'affaires qui réalise l'excellence du placement et le patriote qui veut, de son argent, hâter le jour où les Alliés tiendront l'ennemi héréditaire complètement à leur merci. Plus que jamais, on demande au grand public de bien souscrire. Avec des salaires plus hauts que jamais, tout modeste artisan est en mesure de prêter quelque chose à nos gouvernants pour rapprocher la Victoire qui point déjà à l'horizon.

N'en déplaise à un camarade de la presse sherbrookeuse, les pommes ne sont pas si abondantes que cela! La récolte actuelle du Québec n'atteint pas à la moitié de celle de 1943, du moins pour le district légendaire de Rougemont. Par contre, celle d'Ontario et des provinces maritimes est plantureuse. Nos pomiculteurs en sont fort farris et justement. Leurs dépenses sont très élevées et cet automne, ce sera déjà beau s'ils peuvent louer leur budget.

Un Américain n'aura jamais de chance d'être appelé un Etats-union, même en dépit des efforts d'un confrère de la métropole. Même embarras chez la presse anglaise qui déplore que "Américains" ne puisse contenir les gens au nord de la ligne 46e et au sud des Etats-Unis. Mais l'usage fait foi et il est malheureusement déracinable. Les Américains continueront d'être exclusivement les nationaux des Etats-Unis.

Quoi qu'en puissent dire les pacifistes à tout prix, le plan Morgenthau, qui désarmera à jamais l'Allemagne, dès l'armistice, en faisant un Etat paysan, s'impose de plus en plus au monde politique. Il est de Churchill. L'Allemagne a commis l'erreur de se servir de la bombe volante contre l'Angleterre qui a rallié jusqu'à l'opinion de Roosevelt compris que tant que les Allemands ne seront pas désarmés pour de bon, elle courra toujours le risque d'être bombardée directement du continent. Il faut détruire Carthage! Clairement, l'Armistice, qui ne saurait bien tarder, sera impitoyable pour les bureaux de Coventry. Toute paix peut sembler bonne au vaincu totalement épuisé mais celle qui sera le lot des Nazis en fera guère de place à des compromis de nature à tourner contre les Alliés.

Voici le temps de l'année où les fermiers et garçons de fermes, qui

## COMMUNIQUE

L'ouest créditiste vient vers l'Est Cette semaine, l'Hon. Solon E. Low, Leader national de l'Association Créditiste du Canada sera en tournée dans la province de Québec. M. Low a été 8 ans trésorier-provincial de l'Alberta et 18 mois Ministre de l'Education.

Vendredi soir, le 20, il adressera la parole à la salle de l'Immaculée Conception de Shawinigan; samedi soir le 21, il parlera à l'Hôtel-de-Ville de Sherbrooke; et dimanche soir, le 22, M. Low tiendra sa dernière assemblée dans la province à Montréal, à la salle Saint-Stanislas, 1371 est, rue Laurier. Ces trois assemblées publiques sont annoncées pour huit heures.

L'Hon. Ernest C. Manning, premier-ministre de l'Alberta depuis la mort de l'Hon. Aberhart, viendra aussi dans l'est. Il est l'invité d'honneur à un banquet qui sera tenu à l'Hôtel Windsor de Hull mardi soir le 24 octobre, à 7 heures. Ce banquet est offert par les créditistes de cette ville.

M. Manning sera aussi l'hôte des créditistes d'Ottawa à un ralliement tenu à la salle de l'Ecole Technique, rue Albert à Ottawa, le lendemain, 25 octobre, à 8 heures du soir.

ne sont pas indispensables, prennent le chemin des chantiers pour y travailler à la coupe du fameux bois de pulpe qui est l'une des plus précieuses ressources du Canada. Depuis la guerre, notre pays a fourni le papier à journal à plus de quarante nations. Rappelons ici que tout agriculteur qui peut quitter la ferme pour quelques mois ne perd pas, en entrant au bois, ses droits à l'ajournement de son service militaire. Ceci, bien entendu, s'il retourne, le printemps arrivé, sur sa ferme.

C'est en supprimant l'initiative privée, affirment les socialistes, que nous pourrions réorganiser un monde

## Paris...

On danse dans une guinguette sur le bord de la Marne, à Saint-Maur-les-Fossés.

Un vieux phonographe enroulé joue un fox-trot et la joie des jeunes danseurs est grande, par ce soir de septembre.

Soudain, deux Fritz entrent dans le cabaret. Un silence glacial les accueille.

Quelque peu gêné, l'un d'eux s'avance et invite pour la danse une jolie midinette.

Elle répond négativement. Très vexé, l'intrus lui dit d'un ton menaçant, en français correct mais lourd:

—Mademoiselle, avez-vous refusé de danser avec moi... parce que je suis... Allemand?

—Oh! pas du tout proteste avec empressement la spirituelle et intelligente jeune fille:

—C'est parce que je suis française.

Le visiteur — Mademoiselle, votre file parte-t-elle plusieurs langues?

La mère — Assurément! Elle peut dire "oui" en cinq langues, dans le cas où un étranger la demanderait en mariage.

## "Sauvons la famille par l'éducation"

LIREZ NOTRE JOURNAL

meilleur. Voilà encore une dangereuse illusion. En effet les libertés constituent un tout indivisible. La suppression d'une seule, — qu'il s'agisse de la liberté économique ou de la liberté politique, la chose importe peu — provoque la disparition progressive des autres emportés dans un même tourbillon. Le socialisme, et la preuve en est faite, est autoritaire par nature. C'est ce que les Canadiens doivent comprendre avant qu'il ne soit trop tard.

(Jean-Marie Nadeau, dans "Entreprise privée et Socialisme".)

## THEATRE ST-GEORGES

(Vendredi - Samedi: 20 - octobre)

### "Andy Ardy's Double Life"

avec Mickey Rooney, Estner Williams  
2ième Episode: "PHANTOM"

Dianche: 22 octobre:

### "PEPE LE MOKO"

avec Mireille Balin, Jean Gabin

Lundi - Mardi: 23 - 24 octobre:

### "THE FIGHTING SEABEES"

avec John Wayne, Suzan Hayward

Mercredi - Jeudi: 25 - 26 octobre:

### "RINGING HIGH" (en couleur)

avec Dorothy Lamour, Dick Powell



# Voici le Moyen DE HÂTER LA VICTOIRE De FAIRE des ÉCONOMIES

Saisissez la double occasion que vous offre le vendeur d'Obligations de la Victoire: l'occasion de fournir au Pays l'argent nécessaire pour secourir nos soldats sur tous les fronts... l'occasion de réaliser des économies fort avantageuses pour vous.

Pour mener la guerre à bonne fin, pour hâter la Victoire, il faut de l'argent. Vous le savez. Quand on vous demande d'acheter des Obligations de la Victoire, on vous met en mesure de faire à la fois un acte patriotique et un bon placement. En achetant ces titres, vous épargnez de l'argent qui vous servira, après la guerre, à mettre vos projets à exécution, à améliorer votre ferme et votre maison. Vous aurez alors l'argent nécessaire pour vous pro-

curer les choses que vous désirez et dont vous devez vous passer aujourd'hui.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE AVEC VOS ÉPARGNES, ÉCONOMISEZ POUR EN ACHETER D'AVANTAGE

Les cultivateurs peuvent s'entendre avec leur banque pour acheter des Obligations de la Victoire par versements faciles, soit 10% comptant et le reste réparti sur une période de six mois. Les intérêts des Obligations servent à payer les intérêts du prêt consenti par la banque. Ce mode de paiement par versements vous permet d'acheter plus d'Obligations, car vous pouvez les payer au fur et à mesure que vous touchez des revenus.



Tout Pour La Victoire

Achetez

# Des OBLIGATIONS De La VICTOIRE J. A. VACHON & FILS Patissiers Ste-MARIE, Beauce

## Où est Jos ?

... Il expédie un colis outre-mer

Ce colis, rempli de friandises de chez nous, rendra un combattant heureux. Sucre d'érable, gomme à mâcher, tablettes de chocolat, fruits en conserves—toutes ces douceurs sont une parcelle du pays qui lui rappelleront nos pompiers, pêcheurs et césiers chargés de fruits, sans parler du confiseur du coin. Pour un combattant, ce colis signifie encore plus que des gâteries; c'est une preuve tangible qu'il n'est pas oublié et que quelqu'un au pays appuie son effort. En plus d'adoucir son existence, ce colis de Jos l'incitera à faire de son mieux.

Expédiez-vous, de temps à autre un colis outre-mer? Si non, pourquoi ne le faites-vous pas aujourd'hui? Nos gars méritent bien cette petite attention de notre part; c'est pour nous qu'ils combattent là-bas!

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE

Contribuée par la BRASSERIE

# Dow

MONTRÉAL D-44F